

Montpellier

Notre Ville

N°277
FÉVRIER 2004

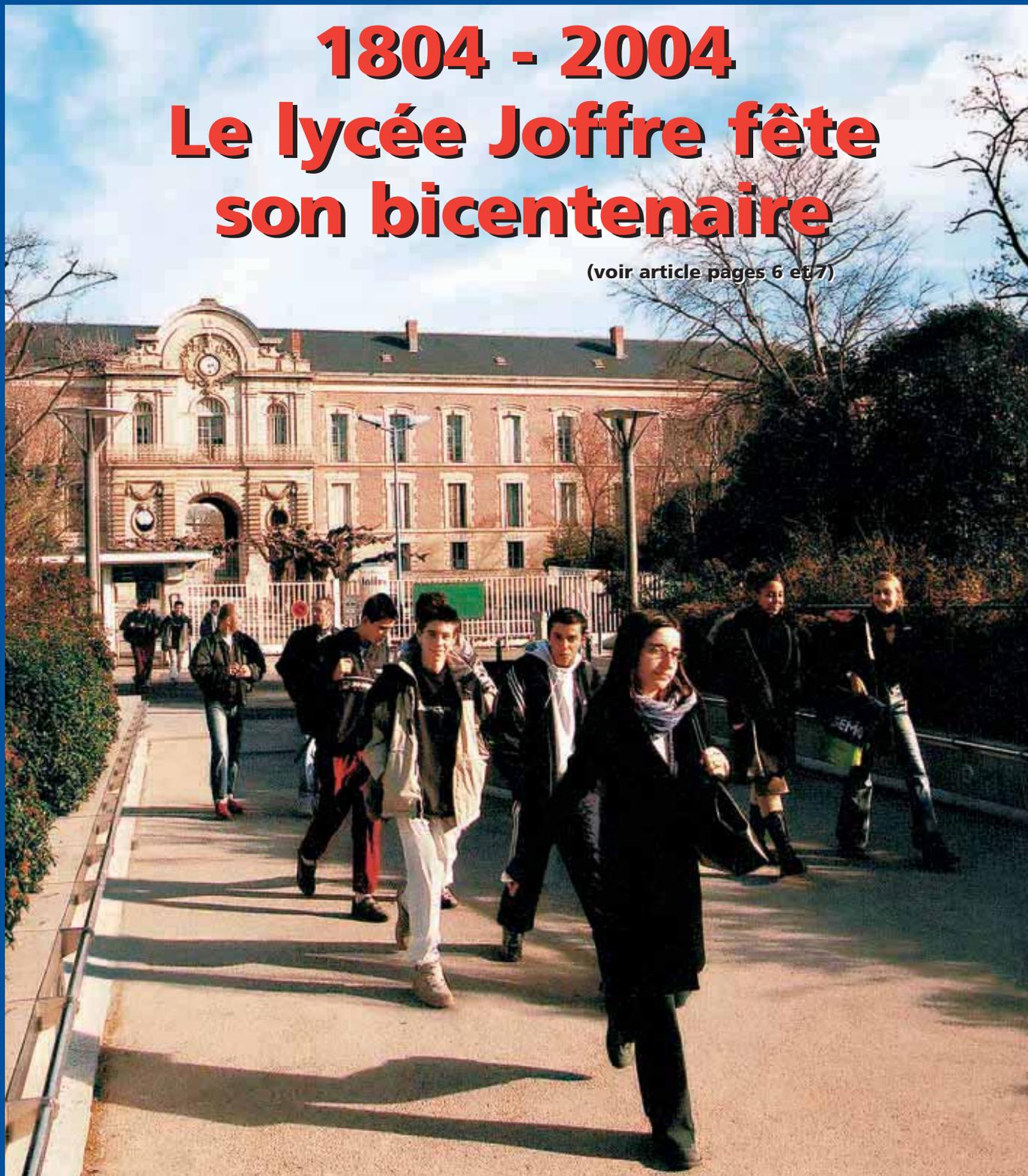
JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE



1804 - 2004

Le lycée Joffre fête son bicentenaire

(voir article pages 6 et 7)



Heidelberg, symbole du romantisme

Heidelberg, est située dans le Land du Baden-Württemberg, à l'intersection de la vallée du Neckar et de la plaine du Rhin. Elle a été fondée en 1196 et compte aujourd'hui 140 000 habitants. A Heidelberg se trouve la plus ancienne université allemande et une des plus anciennes d'Europe. Cette université accueille aujourd'hui 30 000 étudiants et a donné au monde plus de 12 prix Nobel et des centaines de physiciens et mathématiciens. Mais Heidelberg est aussi un haut-lieu du romantisme. Elle est dominée par le fameux château des princes-électeurs du Palatinat. Mais ce château est en ruine. En effet, après sa destruction par l'armée de Louis XIV en 1689, les princes-électeurs suivants eurent beau entreprendre des restaurations, celles-ci furent réduites à néant par la foudre en 1764. Le château fut alors abandonné. Il n'en émane pas moins de ce château, un charme médiéval qui attire chaque année plus de 3 millions de touristes.

43 ans de jumelage !

Le jumelage Montpellier Heidelberg est actif à tous les niveaux. Des échanges de boursiers permettent à des étudiants de passer un semestre ou une année universitaire dans leur ville jumelle. Toutes les disciplines des universités des deux villes sont quasiment concernées : droit, médecine, romanistique, germanistique, lettres modernes, géographie, théologie protestante, études hébraïques, sport, aumôneries des universités, Crous, etc. De nombreux lycées et collèges montpelliérains ont également des échanges réguliers avec Heidelberg. Mais le jumelage, c'est aussi des échanges d'expériences, des échanges entre des associations des deux villes, des échanges culturels et également des échanges sociaux et économiques très fructueux. Le jumelage qui fête ses 43 ans cette année, a été récompensé par le Prix de Gaulle-Adenauer en 1993. Deux institutions font, vivre ce jumelage de façon originale et active : la Maison de Heidelberg à Montpellier qui est un centre de découverte et de promotion de la culture allemande et la Maison de Montpellier, une antenne de la Ville, qui a pour but la promotion culturelle, économique et touristique de Montpellier à Heidelberg.

Info jumelage Heidelberg

Maison des relations internationales, Hôtel de Sully, esplanade Charles-de-Gaulle. Tél. : 04 67 34 70 11. Mel : relations.internationales@ville-montpellier.fr. Sites Internet : www.ville-montpellier.fr et www.heidelberg.de* (site en allemand et en anglais).

Mardi Gras à Heidelberg : le jour fou !

A Heidelberg, notre ville jumelle, le carnaval a déjà commencé. Comme le veut la tradition, c'est une période de transgression sociale et de dérision. Sandra, étudiante allemande, raconte.

"Comme partout, on fête le carnaval, qu'on appelle 'Fastnacht' chez nous, au mois de février, quelques semaines avant le Carême. Mais en fait, c'est le 11^e jour du 11^e mois à 11 heures et 11 minutes exactement qu'il débute réellement..."

DÉBUT DES FESTIVITÉS : LE 11 NOVEMBRE... À 11H11

Sandra Izzi est à Montpellier pour un an, dans le cadre du jumelage de la ville avec Heidelberg. Du carnaval, elle connaît surtout les défilés de chars, les confettis, les déguisements, les bals, un peu ce qu'on connaît en France. Mais en Allemagne, la fête est beaucoup plus marquée qu'ici et sa particularité est qu'elle commence par une manifestation très typique, le 11 novembre, à 11h11 précise : "C'est à partir de cet instant que les gens ont toute liberté de se moquer des hommes politiques et où sont prononcés pendant plusieurs semaines, des discours politiquement sarcastiques et humoristiques".

ATTENTION AUX CRAVATES !

Mais il n'y a pas que des satires de l'actualité : "Il y a aussi une autre coutume dont l'origine n'est pas définie qui donne pendant cette période la possibilité aux femmes... de couper la cravate des hommes". La folie carnavalesque se poursuit ensuite tous les week-ends, jusqu'au mercredi des Cendres qui marque le début du Carême, avec pour points culminants six jours en février. "Pour mardi gras, il y a la fête dans toute la ville. Ça commence à 14h et tout est fermé : la mairie, les services publics, les écoles, etc. Il y a un cortège qui passe par la ville historique et s'arrête place de la mairie. C'est un défilé incroyable qui s'étire sur les 1,5 km de la rue principale".

PERKEO, LA MASCOTTE

Et sur un des chars, bien sûr, se trouve Perkeo. Perkeo, c'est la mascotte du carnaval de Heidelberg. "La légende rapporte que sous le règne de Karl Philip, ce nain venu du Tyrol est devenu bouffon à la cour du Palatinat. On suppose que son nom, Perkeo, vient de l'italien 'perche no' qui signifie 'pourquoi pas', mais qu'il aurait répétés à chaque fois que son maître, le prince-électeur du Palatinat, lui aurait demandé de boire avec lui." Il aurait ainsi bu quotidiennement jusqu'à 18 bouteilles de vin - et même vidé un énorme tonneau à lui tout seul - Perkeo serait mort le jour où quelqu'un lui a proposé de boire plutôt de l'eau...

LES CLEFS DE LA VILLE

"Il y a encore trace, dans les caves du château de Heidelberg, de l'énorme tonneau dont Perkeo aurait bu le contenu jusqu'à la dernière goutte. Et à côté, trône sa statue en bois sculpté". Perkeo a officiellement été reconnu personnage historique de la ville de Heidelberg. Et en période de Carnaval, il est de toutes les manifestations. C'est donc tout naturellement à lui que le maire remet les



clefs de la ville au début des festivités. Il est alors investi d'un pouvoir symbolique sur la ville pour toute la période du carnaval et ce, jusqu'au mercredi des Cendres... "Cette année, ce rituel officiel et public de remise des clefs s'est déroulé en salle de congrès municipal, le 11 janvier".

MAJOR'S GIRLS

Dès qu'il a les clefs, Perkeo et HKK font alors histoire commune. HKK, le Heidelberger Carneval Komitee, est le comité qui fédère les 7 associations de carnaval des divers quartiers de Heidelberg. Il est chargé de réaliser et d'organiser le cortège du carnaval et de s'occuper également de la coordination de toutes les manifestations. La fête se prépare toute l'année. Des fanfares, des groupes de théâtre et de danses et de très nombreuses associations, sportives notamment, y sont étroitement associés. Cette année, 80 groupements font partie du cortège et l'an dernier, les Major's girls, un groupe de majorettes de Montpellier, ont été conviées à y participer.

HAJO !

Et tout au long du parcours, sur les chars, des scènes de l'actualité et de la vie politique en Allemagne. Mais aussi de la danse et de la musique, le tout scandé par le cri du carnaval, ce "hajo !" retentissant de

la foule (prononcez hayo) qui "en dialecte de la région, veut dire ah oui, on est là, bienvenue, maintenant ça peut commencer !". Mais il n'y aurait pas de carnaval sans bonbons... et aussi sans beignets, de forme carrée. Car là-bas comme ici, au même titre que les crêpes, c'est le mets typique de mardi gras. Pourquoi ? Parce qu'on raconte que l'église considérant les œufs comme de la "viande liquide" aurait interdit leur consommation pendant le jeûne. Il fallait donc les épuiser avant le Carême...

NETTOYER SON PORTEFEUILLE

Mais ce n'est pas fini. Avant que Perkeo ne rende les clefs, une autre manifestation a lieu le mercredi des Cendres. Ce jour-là en effet, tous les présidents des différentes associations carnavalesques se donnent rendez-vous au bord du Neckar. Au programme : nettoyer leurs portefeuilles, désespérément vides... ceci dans l'espoir d'y faire revenir l'argent plus vite. "On dépense tellement pendant la semaine de Carnaval !" Pourtant la fête n'en est pas pour autant terminée, parce que "quelquefois ça déborde. Et en dehors de tout stéréotype, c'est vrai, qu'on boit beaucoup d'alcool et de bière. Le carnaval, c'est un peu la liberté des fous. Des fous lâchés dans la rue... Heureusement, ça se passe très bien avec les moments plus sérieux".

"J'aime bien l'accent du Midi"

Sandra a fait des études de lettres modernes pour enseigner le français et l'allemand. Elle a l'équivalent du Capes en France. Mais ce n'est pas la première fois qu'elle vient à Montpellier. Elle y est déjà venue pour les vacances. "J'ai visité un peu la région et c'était toujours en été. C'est très joli avec Saint-Guilhem le Désert, la petite Camargue et Montpellier. En ce moment, il fait très beau et avec ce ciel et le soleil qui reflète partout...". Sandra fait un stage à la Maison des relations internationales et suit des cours à l'institut d'études pour les étrangers. "Avec ces étudiants de toutes nationalités, de culture et de traditions différentes, j'ai l'occasion de vivre une expérience enrichissante". Ce qu'elle souhaite, c'est passer le plus de temps possible ici, pour vivre au quotidien avec les Français et bien acquérir la langue. "J'aime le français. Ça a toujours été ma langue préférée. Et je pense que c'est en faisant des amitiés qu'on peut arriver à bien la connaître". Sandra apprécie aussi particulièrement Montpellier. "Ici, tout est différent de l'Allemagne". Les comportements notamment. Chez nous dans les magasins par exemple, si on n'est pas d'accord, on le dit tout de suite. De façon peut-être un peu brusque. Mais ici on reste très poli, très courtois. Ce qui me plaît beaucoup aussi c'est qu'on dise bonjour en montant dans les bus. Ici, on a une façon plus charmante de dire les choses. Et puis j'aime bien aussi l'accent du Midi". En septembre, quand elle est arrivée, elle a été invitée à la réception donnée en l'honneur des nouveaux Montpelliérains. Un moyen de faire connaissance avec les élus de Montpellier et de prendre un premier contact avec la ville. "La vie culturelle est riche ici. Je viens de voir une pièce à l'Opéra comédie. L'ambiance était vraiment particulière et puis j'ai vu aussi un spectacle très intéressant au Tioletto qui combinait - peut-être que c'est typiquement français - la danse, la musique et le théâtre. Les trois disciplines étaient étroitement mêlées et c'était très impressionnant".



Les visites guidées à thèmes de l'Office de tourisme

• **Le quartier Saint-Firmin : sur les traces des origines de la Ville : le 5 février, à 15h.**

Ce circuit s'inscrit au cœur de la motte féodale et fait revivre le passé médiéval de Montpellier. Autour de l'église Saint-Firmin, les Circulades que forment la rue de Bayle et la rue Saint-Firmin, le quartier Sainte-Anne devenu le quartier des artistes avec le conservatoire de danse et de musique, les ateliers de luthiers, les galeries d'art et le carré Sainte-Anne, musée municipal d'art contemporain.

• **Le Cami roumieu, le 14 février, à 10h30.**

La via Tolosana constitue l'un des quatre chemins de Saint-Jacques empruntés par les pèlerins d'hier et d'aujourd'hui. Pour découvrir les traces tangibles laissées par leur passage dans la ville médiévale ainsi que les légendes, histoires et traditions nées de ce parcours exceptionnel.

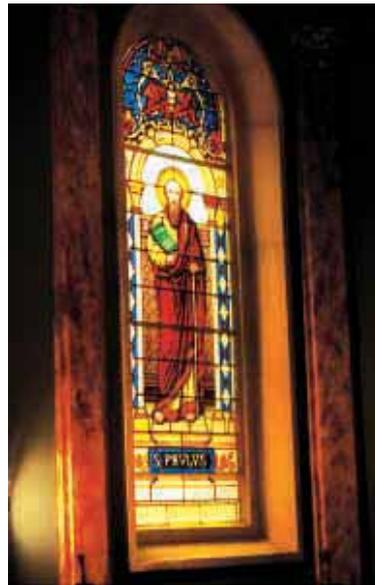
• **Montpellier, ville médiévale : le 19 février, 15h.**

Le long des ruelles vieilles de 1000 ans, vous saurez tout sur la naissance de la ville, l'organisation de la vie médiévale. Vous découvrirez des rez-de-chaussée voûtés, parfois insoupçonnés et pourtant véritables chefs d'œuvre du Moyen-âge.

• **Les cours d'hôtel particuliers du 17^e siècle : le 24 février, 15h.**

De grands architectes comme Simon Leresville et Daviler réorganisent "l'hostal médiéval". Austérité des façades, mais grand soin apporté à l'encadrement du portail par un jeu de motifs empruntés à l'architecture classique. Les cages d'escalier s'ouvrent sur des cours intérieures et les murs s'ajourent de balustrades.

Réservation obligatoire au 04 67 60 60 60



**Les 6 et 7 mars
Fête du timbre 2004 : un festival Disney !**

Consacrée comme chaque année à des personnages de bande dessinée, c'est Mickey, Minnie et Donald qui feront l'événement de cette Fête du timbre 2004, devenue l'incontournable rendez-vous des passionnés de philatélie. Un bureau de poste "Premier jour" sera spécialement installé au Pavillon de l'Hôtel de Ville pour une vente anticipée à l'unité, en bloc ou en carnet, des trois timbres de 0,50 € (Mickey), de 0,45 € (Donald) et de 0,75 € (Minnie). Il permettra aussi d'acheter cartes et enveloppes illustrées des visuels de Disney et proposera une oblitération spéciale "Premier jour" sous forme d'un cachet grand format illustré. La manifestation dont l'organisation est confiée à l'association philatélique Montpelliéraine sera aussi l'occasion d'une exposition philatélique où seront présents des négociants de timbres-poste. Un grand jeu ouvert à tous sera également récompensé par plus de 500 prix.

Au Pavillon de l'Hôtel de Ville, de 9h à 18h. Entrée gratuite.

Tous les salons de février

Du 26 au 28 février

SALON DU LYCÉEN ET DE L'ÉTUDIANT : L'INFORMATION POUR CHOISIR

Avec plus de 170 exposants et 55 400 visiteurs en 2003, le salon est le plus grand rassemblement de jeunes de la région. Il met en relation les jeunes avec tous ceux qui peuvent répondre à leur questions relatives à leurs études, les métiers et la vie quotidienne.

Au Corum, du jeudi 26 au samedi 28 février, de 9h à 18h. Entrée gratuite.

Renseignements : 04 48 07 42 31.

Du 26 au 29 février

SALON DE L'HABITAT, DU BRICOLAGE, DU MEUBLE ET DE LA DÉCO

Le salon est destiné aux personnes en quête d'idées pour la rénovation et l'aménagement de leur intérieur. Il permet de s'infor-

mer sur les matériaux, les techniques et les innovations. Il offre une multitude d'idées et d'astuces pour décorer son intérieur. Et côté bricolage, il est possible de faire établir un devis, d'obtenir des conseils et de s'initier aux trucs et astuces des spécialistes. De quoi réveiller le bricoleur qui sommeille en chacun de nous.

Au parc Expo, du jeudi 26 au dimanche 29 février, de 10h à 19h.

Du 26 au 29 février

CRÉATIVA, LE SALON EUROPÉEN DES LOISIRS CRÉATIFS

Il permet d'imaginer avec ses mains, dans des secteurs d'activités tels que l'art du fil, les beaux-arts, le craft, la déco florale et la cuisine. Pour sa 3^e édition, ce salon, auparavant jumelé avec le salon habitat, devient cette année un salon à part entière. Il aura sa propre entrée ainsi que sa propre restauration.

En 2003, plus de 100 exposants ont accueilli près de 25 000 passionnés des activités créatrices manuelles. Et cette année, Créativa propose un "espace créateurs".

Au parc Expo, du jeudi 26 au dimanche 29 février, de 10h à 19h.

**Jusqu'au 21 février
Le recensement de la population a commencé**

Depuis le 15 janvier et jusqu'au 21 février se déroule le recensement de la population qui, pour la première fois, a lieu sous sa forme renouvelée.

Comme dans les autres villes de plus de 10 000 habitants, la population de Montpellier sera désormais recensée chaque année à la même période et de manière tournante. Les opérations de recensement se dérouleront désormais chaque année sur un échantillon d'adresses représentant 8% des logements de la commune dans lesquels un sondage de la population sera effectué. A cet effet, des agents recenseurs seront habilités à remettre aux habitants et à récupérer auprès d'eux les feuilles de recensement.

Les agents recenseurs sont munis de cartes professionnelles qu'ils sont tenus de présenter aux personnes à recenser.

Collecte des déchets : un nouveau numéro de téléphone

Depuis le 1er janvier 2004, la compétence de la collecte des déchets a été transférée à la Communauté d'Agglomération. La Ville reste cependant chargée du nettoyage du domaine public.

Pour tous renseignements concernant la collecte, vous devez désormais contacter : N° Vert : 0800 88 11 77.



Où consulter les budgets 2004 de la Ville et de l'Agglomération ?

Des exemplaires des budgets primitifs 2004 de la Ville et de l'Agglomération de Montpellier, votés respectivement le 22 et le 23 décembre 2003, sont consultables aux heures d'ouverture, dans les lieux indiqués ci-après :

• **Mairie Service Archives**

1, place Francis-Ponge
Tél. : 04 67 34 70 00

• **Antenne de la Paillade**

Domaine de Baroncelli
111, rue de Tipasa
Tél. : 04 67 75 19 10

• **Antenne des Hauts de Massane**

Maison pour tous Georges-Brassens

Les Hauts de Massane
45, avenue Guilhem-de-Poitiers
Tél. : 04 67 45 45 09

• **Antenne Saint-Martin**

Maison pour tous L'Escoutaire
Rue des Razeteurs
Tél. : 04 67 65 32 73

• **Antenne Tastavin**

Maison pour tous Albert-Camus
118, allées Maurice-Bonafos
Tél. : 04 67 27 33 31

• **Antenne Aiguelongue**

Maison pour tous Albert-Dubout
1071, avenue de la Justice de Castelnaud
Tél. : 04 67 72 63 27

• **Antenne Celleneuve**

Maison pour tous Marie-Curie
Esplanade de Celleneuve
Tél. : 04 67 75 63 23

• **Antenne de la Chamberte**

Maison pour tous Marcel-Pagnol
64, route de Lavérune
Tél. : 04 67 42 99 50

• **Antenne Cévennes**

Maison pour tous Paul-Emile-Victor
1247, avenue du Professeur Louis-Ravass
Tél. : 04 67 60 23 76

• **Bibliothèque Emile-Zola**

218, boulevard de l'Aéroport International
Tél. : 04 67 34 87 00

MONTPELLIER



Inauguration des travaux d'aménagement du square Abbé-Coursindet, le 20 décembre
Le réaménagement du square Abbé-Coursindet à Figuerolles vient de s'achever. Des éclairages et des jeux pour enfants ont été installés, ainsi qu'un portail et un portillon anti-deux roues.



Invitation des seniors des clubs de l'Age d'Or au traditionnel repas les 8, 9 et 10 janvier
Le Zénith était en fête, pour le plus grand banquet de l'année offert à quelque 5 000 seniors des quatorze clubs de l'Age d'or de la Ville. Au programme : menu gourmand, danses, chansons... et spectacles particulièrement prisés.



Inauguration du nouveau stade Louis-Combettes, le 10 janvier
Afin de lui rendre hommage, le Conseil municipal a souhaité dénommer le nouveau stade de football de Saint-Roch à Celleneuve du nom de Louis Combette, cette personnalité longtemps impliquée dans la vie sociale du quartier. Louis Combettes était en effet natif de Celleneuve, ainsi que commerçant dans le quartier et fondateur du comité de quartier. Le terrain de football qui porte maintenant son nom a été réalisé en stabilisé, avec éclairage du terrain, arrosage automatique, clôture périphérique et pare-balls. Il a été mis, ainsi que les vestiaires attenants, à la disposition des associations.



Visite des avocats du barreau d'Alger, le 10 janvier
Cette visite d'une délégation du barreau d'Alger et du barreau de Blida, à la Maison des relations internationales avait lieu dans le cadre du jumelage entre l'Ordre des Avocats de Montpellier et celui d'Alger. Ce jumelage entre les deux barreaux, signé en 2002, concerne deux domaines principaux d'échanges : l'assistance à des cours dans les universités et écoles de formations respectives, ainsi que la formation dans des cabinets d'avocats situés dans les deux villes.



Vernissage du Corum des peintres, le 10 janvier
Cette exposition des tableaux réservée en priorité aux artistes peintres de la ville et de l'agglomération de Montpellier a connu un succès sans précédent cette année, avec 220 tableaux exposés du 10 au 12 janvier au Corum. Seuls les 120 premiers arrivés pouvaient espérer exposer et c'est en l'espace de 1h30 que les inscriptions se sont trouvées closes... Du jamais vu.

en images



Inauguration du pigeonnier de l'esplanade, le 10 janvier
Afin de proposer une méthode douce et nouvelle pour remédier aux dégâts causés par les pigeons, un pigeonnier a été installé sur l'esplanade dans le but de les fixer et pouvoir contrôler leur reproduction. (Voir article page 15)



Inauguration du stade synthétique de la Mosson
Depuis le remplacement de son revêtement et la réfection de son éclairage, sept clubs de football : Atlas Paillade, UFOLEP, FC Petit bard, OPAC, Paillade Mercure, FNSU et le Centre de ressources du service des sports, ont pris possession du stade du complexe de la Mosson. Le gazon synthétique possède maintenant de nombreux atouts pour les matchs et entraînements : une plus grande résistance, une capacité maximale d'utilisation en raison de sa perméabilité et aussi un coût d'entretien limité.



Présentation des vœux de la municipalité à la population, le 19 janvier
Plus de 3 000 Montpelliérains se sont rendus au Corum, à la cérémonie traditionnelle des vœux de la municipalité aux Montpelliérains.



Inauguration des travaux de réfection de la crèche Cléonice-Pouzin
Les travaux de rénovation de la crèche Cléonice-Pouzin qui ont consisté en une réfection complète de la toiture et de la façade, ont restitué au final, le cachet original du bâtiment. Cette crèche, située dans le quartier Montpellier centre compte actuellement 42 berceaux.



Inauguration des travaux de réhabilitation de la crèche Sophie-Lagrèze, le 14 janvier
Les travaux d'aménagement de la crèche Sophie-Lagrèze, qui est une des plus anciennes de la ville, ont consisté à réaffecter une partie de ses locaux. La cuisine a ainsi été transférée et aménagée et deux dortoirs séparés ont été créés. La crèche compte actuellement 63 berceaux.



Inauguration de la ligne 15, accessible aux personnes à mobilité réduite, le 24 janvier

Après les véhicules de la ligne 12 l'année dernière, c'est au tour des 31 bus de la ligne 15, la plus fréquentée du réseau TaM avec 20 000 voyageurs par jour, à être équipés de palettes rétractables et d'espaces pour les personnes à mobilité réduite. Parallèlement des travaux d'aménagement de voirie s'achèvent à certains arrêts. Prochaines mises en accessibilité en 2004 : les lignes 16, 8, 11 et la Ronde-les Bouisses / Odyseum.



Inauguration des travaux d'aménagement de la crèche Agropolis, le 14 janvier
Les locaux existants des offices de la cuisine de la crèche Agropolis, située dans le quartier Hôpitaux Facultés, nécessitaient une réfection totale. Les repas y sont en effet préparés sur place. Les travaux de rénovation ont consisté, après démolition complète des locaux de la cuisine et des annexes, réserve alimentaire et biberonnerie, à une mise en place des différents réseaux d'eaux usées, d'électricité, de chauffage, de plomberie et également à l'aménagement des offices de cuisine.



© Montpellier Agglomération

ACTUALITÉS DE LA MAISON DES RELATIONS INTERNATIONALES

- **Semaine polonaise**, organisée par la Maison de l'Europe, du 23 au 27 février à la Maison des relations internationales.
 - **Conférence** : "Dire, mais encore". Après le signalement des abus ou sévices sur enfants, quel accompagnement pour les victimes et pour leurs proches ? De Claude Aiguevives, médecin psychiatre, le 2 mars à 18h à la Maison des relations internationales.
- **Association Enfances et partages** : 04 67 60 30 30.
- **Exposition de calligraphie chinoise de Chen Xu**, organisée par l'association Eurasia, en collaboration avec la Maison des relations internationales, dans le cadre de l'année de la Chine, du 8 au 20 mars, à l'espace Martin-Luther-King.
- **Conférence** : "Les minorités ethniques du Vietnam", de Philippe Dumont, président et rédacteur en chef du magazine "Carnets du Vietnam", le 9 mars à 20h, à l'espace Martin-Luther-King.
- **Association Amitié Franco-vietnamienne** : 04 67 52 46 31.
- **Semaine sur Chypre**, organisée par la Maison de l'Europe, du 15 au 19 mars à la Maison des relations internationales.

AFFICHES

Afin de compléter leur collection, les archives municipales ont acquis à Versailles dans une salle des ventes spécialisée, deux affiches. La première s'inscrit dans le courant artistique modern style. Elle annonce les Fêtes du centenaire de la Société centrale d'Agriculture de l'Hérault du 27 au 31 mai 1899 à Montpellier. La seconde, du style années 50, bien que postérieure, et dessinée par Claude Pallouze de l'Ecole des Beaux Arts de Montpellier, annonce le Festival culturel universitaire de Montpellier du 9 au 15 mars 1965, organisé par l'Union des Etudiants de France. Les affiches sont visibles du lundi au vendredi de 10h à 17h. Renseignements : 04 67 34 87 50

RECHERCHE PHOTOS DE FAMILLES MONTPELLIÉRAINES

Le service des archives de la Ville recherche pour l'exposition "800 ans d'actualité", qui aura lieu du 15 avril au 4 juillet 2004, des photographies des familles montpelliéraines des 150 dernières années. Ces photographies qui seront reproduites, puis restituées, seront présentées sous forme d'un mur d'images et permettront notamment d'illustrer une scène sur la généalogie. Renseignements : 04 67 34 87 50

1804 - 2004

Le Lycée Joffre fête ses 200 ans

Le lycée Joffre, le plus ancien lycée de la ville, célèbre son bicentenaire en 2004. De nombreuses manifestations vont marquer cette année exceptionnelle parrainée par le prix Nobel Georges Charpak, ancien élève du lycée.

Georges Charpak, prestigieux parrain du Bicentenaire

Georges Charpak a accepté le parrainage et la présidence d'honneur des célébrations du bicentenaire du lycée Joffre. Le lauréat du Prix Nobel de Physique 1992 est en effet un ancien élève du lycée qu'il a fréquenté en 1942 - 1943, aux heures sombres de l'Occupation. Juif polonais, résistant, Georges Charpak était inscrit en math spé sous le nom de Charpentier. Responsable régional FTP, il sera arrêté par la police de Vichy, et, emprisonné à Montpellier, condamné trois mois plus tard à deux ans de prison pour activités antinationales par les tribunaux de Vichy avant d'être transféré en novembre 43, à la prison centrale d'Eysses où furent regroupés tous les résistants emprisonnés dans l'ex zone sud. Georges Charpak, qui avait passé ses examens en mai 1943 à Lyon, ne saura qu'à son retour de déportation, deux ans plus tard, qu'il a réussi le concours d'entrée à l'École des Mines de Paris.

Célèbres "Anciens"

On compte notamment parmi les anciens élèves du lycée Joffre le philosophe Auguste Comte, l'écrivain André Gide, les poètes Paul Valéry et André Chamson, le physicien et prix Nobel Georges Charpak, parrain de cette année du Bicentenaire. Quant à l'historien Emmanuel Le Roy Ladurie, il a enseigné l'histoire à Joffre entre 1953 et 1958.

Le lycée Joffre, le plus ancien de la ville de Montpellier, entre dans sa deux-centième année. Déjà "lycée impérial" en 1804, le "Lycée de garçons de la Ville de Montpellier" est devenu le lycée Joffre que nous connaissons aujourd'hui en 1958 lorsqu'il a quitté l'ancien collège des Jésuites (actuel musée Fabre) pour intégrer les bâtiments militaires de la Citadelle construite sous Louis XIII entre 1624 et 1626.

Le lycée est devenu au fil des années une cité, composée de trois éléments distincts : un collège autonome de 1 200 élèves, un second cycle de 2 100 élèves et une structure de 20 classes préparatoires qui compte 900 élèves. Au total, avec ses 4 100 élèves et plus de 500 adultes travaillant sur place, et grâce à l'immensité des espaces -plus de 17 hectares arborés- ainsi qu'à la conception aérée des bâtiments, l'ensemble a l'aspect d'un véritable campus.

C'est la loi du 11 floréal an X (1^{er} mai 1802), loi générale sur l'instruction publique, qui a créé les premiers lycées, établissements d'enseignement public secondaire alors encore réservés aux garçons. Le lycée de Montpellier, quant à lui, n'existera véritablement qu'à partir de floréal an XII (avril 1804), lorsqu'arriveront à Montpellier les inspecteurs généraux chargés d'organiser le

lycée. Dans son ouvrage consacré à l'histoire du lycée de Montpellier*, Louis Secondy revient sur cette période précédant l'ouverture du lycée, au cours de laquelle les inspecteurs nommeront le premier proviseur du lycée, Castan, et le censeur, Carney, qui surveilleront les travaux, choisiront les élèves, recruteront les professeurs...

Le lycée, inauguré le 7 mars 1804, ne connaîtra sa première rentrée que le 3 novembre de la même année. Une rentrée qui aurait de quoi surprendre aujourd'hui. Louis Secondy en précisant le déroulement dans son ouvrage : "Tout y est, comme ailleurs, réglé militairement, avec une hiérarchisation absolue. Le corps enseignant doit faire la classe en robe ; les mouvements des élèves sont réglés au tambour ; les jeunes gens portent un uniforme : un habit composé d'une veste et d'une culotte bleue, avec collet et parement bleu céleste. Jusqu'à quatorze ans, ils ont le chapeau rond, ensuite le chapeau français. Les boutons, en métal jaune, portent le nom du lycée. Les élèves, divisés en compagnies de soixante-quinze, sont encadrés par des caporaux, des sergents, des sergents-majors et des officiers instructeurs".

*Louis Secondy, *Histoire du lycée de Montpellier. De l'ancien collège des Jésuites à la Citadelle (1630 - 1988)*, Presses du Languedoc.



Proclamation de "l'année du Bicentenaire", le 8 janvier dernier au lycée Joffre

© Victoire Bancelin-Selinski



C'est en 1958 que le lycée de garçons quitte l'ancien collège des Jésuites et s'installe dans la citadelle sous le nom de lycée Joffre

Trois questions à Jean Olivier Proviseur du lycée Joffre



Comment le proviseur du plus ancien lycée de la ville voit-il l'établissement qu'il dirige ?

Ce qui est le plus marquant, à Joffre, c'est l'espace. La grande chance de ce lycée est d'avoir hérité de très vastes espaces qui ont une influence tout à fait particulière sur l'ambiance du lieu. Au cours de ma carrière, j'ai vu de beaux lycées, des établissements conçus pour favoriser les études, souvent des espaces un peu confinés. Ici, la sensation d'espace fait que les élèves se rendent en cours sans aucune bousculade, de manière physiquement libre. L'entrée à Joffre

ne se fait pas en catimini : on entre, on marche. C'est déjà une expression physique libératrice.

Et comment vit-on, au quotidien, dans cet environnement ?

Je pense que tout le monde y vit très bien. Dans l'ensemble, je crois que les élèves sont très contents d'être ici. Le Conseil de vie lycéenne, par exemple, fonctionne très bien et, même s'il y a beaucoup de monde dans ce vaste espace, on arrive à garder le contact avec ce qui se passe au quotidien. Par ailleurs, les équipes de Vie scolaire sont aussi très motivées. Tout cela rend mon travail passionnant.

Comment s'annoncent les célébrations du bicentenaire ?

Le bicentenaire du lycée Joffre est l'occasion de retourner au passé, à la profondeur historique, pour mieux apprécier le présent et l'avenir des élèves. Il ne s'agit pas d'un retour poussiéreux aux archives mais d'une plongée dans le passé qui nous rendra plus riches et plus solidaires sur le présent. Le lancement de l'année du bicentenaire a eu lieu le 8 janvier dernier et pendant toute l'année, de nombreuses manifestations ouvertes à tous vont se succéder : des expositions, des conférences, des spectacles... Tout cela a bien sûr été préparé avec les élèves et l'ensemble de la communauté éducative.

De janvier à mai 2004 : les manifestations du bicentenaire

• **Proclamation solennelle de "l'Année du Bicentenaire"**, le 8 janvier 2004, avec rassemblement de tous les élèves.

• **Sport**
De nombreuses rencontres sportives se dérouleront tout au long des 2^e et 3^e trimestres avec remise de médailles le 27 mai.

• **Archives du lycée**
Des cartes et des documents anciens récupérés dans les archives du lycée feront l'objet d'une exposition. Une vente de livres sera organisée au profit de l'organisation du bicentenaire.

• **Ateliers**
Les activités des ateliers de chinois, d'échecs et d'espagnol ainsi que de l'atelier théâtre seront présentées au public lors de la journée du 27 mai. Le groupe Astro Lycée de nuit tiendra un stand et proposera l'observation du soleil.

• **Physique - Chimie**
Exposition d'instruments anciens, restaurés par deux professeurs à la retraite, appartenant au fonds du lycée. Une fresque historique sera présentée le 27 mai, jour du bicentenaire, par M. Pares, historien des sciences.

• **Poésies et nouvelles**
Concours de poésies et de nouvelles lancé en partenariat avec la librairie Sauramps.

• **Parfum du bicentenaire**
Une équipe d'élèves (TPE de première dirigée par Mme Almaïrac) a entrepris la confection d'un parfum qui sera mis en vente au bénéfice de la Maison des Lycéens le 27 mai sous le nom de "JOÏFRE".

• **Cuvée du Bicentenaire**
Vente le 27 mai au bénéfice de la Maison des Lycéens d'une cuvée du producteur Pacaud-Chaptal.

• **Arbre du Bicentenaire**
Projet d'aménagement d'un espace vert devant le gymnase réalisé dans le cadre du concours pour le Trophée Chêne et la protection de l'environnement.

• **Tricentenaire**
Constitution d'une "capsule temporelle" de l'année 2003 - 2004 à l'attention des lycéens de 2104 : messages, journal de bord, photos, enregistrements illustrant le quotidien des lycéens de Joffre, à ouvrir lors du tricentenaire.

• **Astronomie**
Le groupe Astro Lycée de nuit présentera une exposition et une conférence sur la mesure du système solaire grâce au passage de Vénus devant le soleil. Le 8 juin durant toute la matinée : observation du passage de Vénus devant le disque du soleil (dernier passage en 1882).

• **Concours photo**
Concours photo sur le thème de la citadelle.

• **Journée du 27 mai**
- Présentation des réalisations des clubs de la Maison des lycéens, des ateliers artistiques et culturels, Espagnol International, Chinois, Echecs, Solidarité Bénin...
- "Déambulation historico-culturelle" dans la Citadelle, marquée par des prestations musicales et théâtrales et l'embrasement des vestiges et sites des XVIII^e et XIX^e siècles
- Représentations théâtrales
- Concert de l'Orchestre National de Montpellier
- Fête de la Maison des Lycéens

VISITES GUIDÉES DE LA RÉSERVE NATURELLE DU LEZ

Découverte de la réserve naturelle sur le thème "Histoire de la garnigie à Montpellier", mercredi 25 février à 14h et visite guidée du parc zoologique pour permettre de répondre à la question : "Les animaux de Lunaret sont-ils droitiers ou gauchers ?", le 18 février à 14h. Les visites sont gratuites. Inscription obligatoire à l'antenne pédagogique au 04 67 63 27 63.

EXPO PHOTO DANS LES RESTOS U

Les restaurants universitaires de la ville deviendront galeries d'art, de quoi nourrir sa sensibilité artistique, le temps d'une exposition de photographies du collectif photographique Transit, intitulée "La politique de l'autrui". Des photos qui donnent à sentir plutôt qu'à voir... Après le Resto U Boutonnet, en janvier, à découvrir au Resto U Vert-Bois du 2 au 20 février et au Resto U Triolet du 23 février au 12 mars.

SÉJOURS À LA NEIGE PENDANT LES VACANCES

Des places sont encore disponibles pour des séjours organisés par la Fédération des Œuvres Laïques de l'Hérault, pendant les vacances de février :

- du 8 au 14 février à Serre Chevalier (Alpes) pour les 13 à 17 ans, à Porte Puymorens (Pyrénées) pour les 6 à 12 ans et à Royal Aubrac (Aveyron) pour les 6 à 8 ans,
- et du 15 au 21 février à Ancelle (Alpes) pour les 6 à 12 ans et les 13 à 15 ans et à Grand Nord au Royal Aubrac (Aveyron) pour les 6 à 14 ans.

Renseignements et inscriptions au 04 67 04 34 84 / 85 / 88.

UN NOUVEAU PRÉSIDENT POUR LA CAPEB

Le 22 décembre 2003, la CAPEB Hérault s'est donné un nouveau président. Il s'agit de José Tebar, artisan maçon à Jacou. J. Tebar succède à Gérard Lemouzy qui ne se représentait pas jusqu'en mars 2005.

LA CROIX-ROUGE RECHERCHE DES BÉNÉVOLES

Pour permettre de renforcer son action contre l'isolement des personnes âgées et afin de leur apporter soutien et réconfort, la Croix-Rouge est à la recherche de bénévoles. Qualités requises : avoir un certain sens de l'écoute, du contact et du dialogue. Renseignements : 04 67 58 21 00. Mel : rozzo.irene@wanadoo.fr.

PARCOURS DU CŒUR

Les 13 et 14 mars prochains, la Fédération Française de Cardiologie organise dans toute la France les Parcours du Cœur. A travers des centaines de manifestations et sous le slogan "Bouge ton corps, sauve ton cœur" la FFC veut sensibiliser le grand public à la nécessité de pratiquer une activité physique régulière et adaptée, mais aussi de manger équilibrée et d'arrêter de fumer.
Infos : 0825 00 15 18 ou www.fedecardio.com

MATCH D'IMPROVISATION THÉÂTRALE

Deux équipes de 4 comédiens et leurs coachs qui s'affrontent dans une patinoire, sous l'œil vigilant du maître de cérémonie, de l'arbitre et de ses deux assistants. Un pianiste donne le rythme. Le public vote. Un spectacle tout public proposé par la compagnie internationale Alligator. Au Kawa Théâtre, 18, rue Fouques
Samedi 28 février à 21h

UN NOUVEAU SPECTACLE AU PLANÉTIARIUM

Le planétarium Galilée présente un nouveau spectacle, "Horizons Cosmiques", à partir du 7 février. Pour tout public de 7 à 77 ans.
Infos. 04 67 13 26 26 www.planetariumgalilee.com

TRIO "CONTREVERSE"

Le trio "Contreverse" composé de trois musiciens montpelliérains (Martine Flaissier, Philippe Charneau de l'orchestre national de Montpellier et Henri Vaudé) vient de sortir un disque atypique de Musique Classique d'Aujourd'hui. Le répertoire de musique française, est totalement inédit. Dédié au trio, il a été joué en concerts de Madrid à Rotterdam et fait ici l'objet d'un premier enregistrement mondial. La particularité du trio tient à sa harpe bleue (harpe électrique avec traitement du son en temps réel) dont Martine Flaissier est une des rares interprètes.

EXPOSITION PAUL DARDÉ

Cette exposition est organisée en partenariat avec la Faculté de médecine par l'association "Mémoire de pierres" et "Les Amis du Musée Fabre". Elle présente 68 dessins de Paul Dardé, artiste hors du commun. Jusqu'au 13 février au musée Atger Faculté de médecine. **Lundi, mercredi et vendredi de 13h30 à 17h30**
 2, rue de l'Ecole de médecine

La zone verte, gratuite pour les résidants dans leur secteur

Mise en service le 1^{er} décembre 2003, la zone verte de stationnement payant permet aux résidants de stationner gratuitement dans leur secteur

La zone verte de stationnement payant, qui est entrée en vigueur au début du mois de décembre dernier, concerne les rues situées dans la couronne de Grand Cœur. Cette zone verte est découpée en quatre secteurs (A, B, C et D) dont la mention figure sur les horodateurs.

Les résidants bénéficient d'une gratuité de stationnement valable sur le secteur où se situe leur domicile et non sur l'ensemble de la zone verte. Dans les autres secteurs de la zone, ils doivent payer comme tous les autres automobilistes venant de l'extérieur. Le macaron attribué à chaque résidant

porte obligatoirement la lettre du secteur dont il dépend. Il peut donc se garer gratuitement dans toute la zone où les horodateurs portent la même lettre. Pour tous les autres utilisateurs, le stationnement est payant et limité à une journée de 9 heures. Les macarons, dont le nombre est fixé à deux par famille, sont disponibles à l'hôtel de ville ainsi que dans certaines mairies annexes aux heures habituelles d'ouverture au public. Trois pièces doivent impérativement être présentées pour obtenir son macaron : la taxe d'habitation, une quittance EDF et la carte grise du véhicule.

- **Accueil de l'hôtel de ville**
1, place Francis-Ponge
Ouvert de 8h30 à 17h30

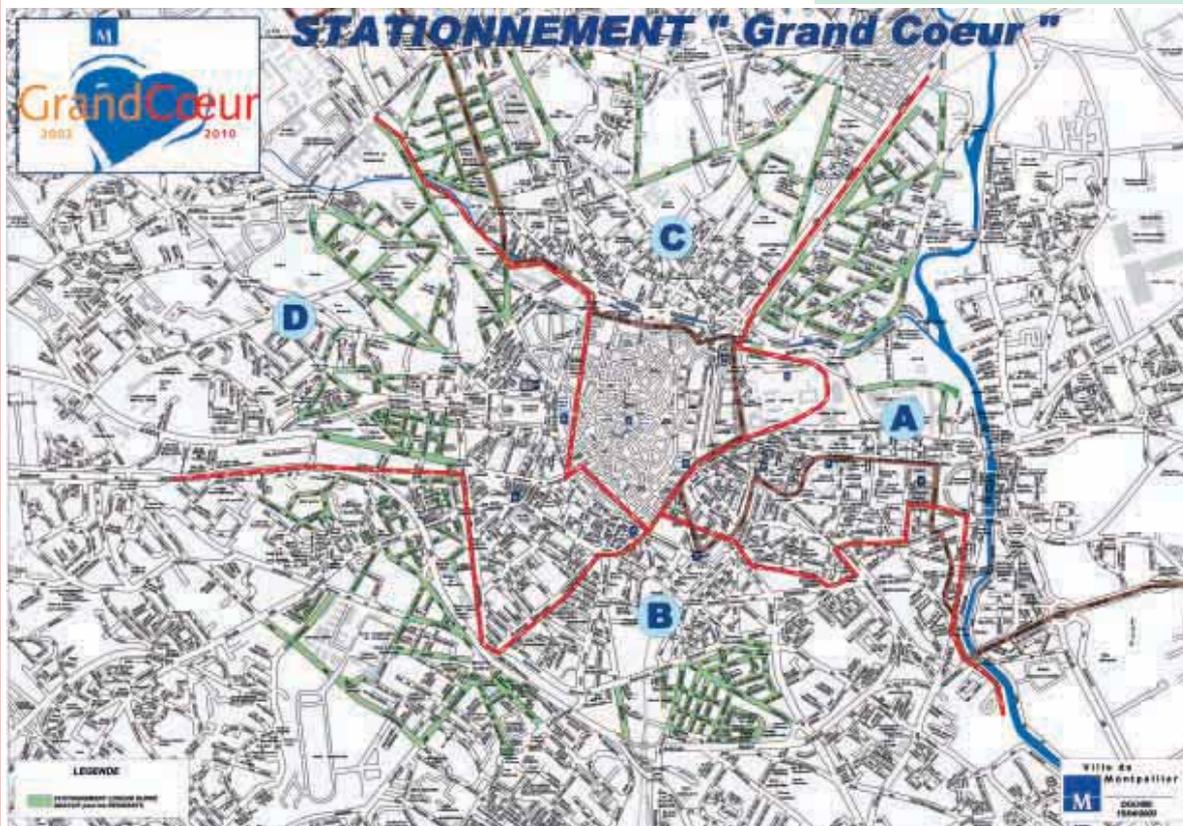
- **Mairies annexes**
- **Antenne Saint-Martin**
Maison pour tous l'Escoutaire
Rue des Razeteurs
Ouverte de 8h45 à 16h30

- **Antenne Tastavin**
Maison pour tous Albert-Camus
118, allée Maurice-Bonafos
Ouverte de 8h45 à 16h30

- **Antenne Aiguelongue**
Maison pour tous Albert-Dubout
1071, avenue de la Justice de Castelnaud
Ouverte de 8h45 à 16h30

- **Antenne de la Chamberte**
Maison pour tous Marcel-Pagnon
64, route de Lavérune
Ouverte de 8h45 à 16h30

- **Antenne Cévennes**
Maison pour tous Paul-Emile-Victor
1247, avenue du Professeur Louis-Ravas
Ouverte de 8h45 à 16h30



Les travaux du viaduc Loubat vont commencer

Le viaduc Loubat va permettre de faciliter la traversée de la place du 11 novembre pour les voitures venant du tunnel de la Comédie et allant vers la route de Nîmes

Dans le cadre des travaux de construction de la deuxième ligne de tramway, une convention a été signée entre la Ville et la Communauté d'agglomération de Montpellier pour la construction d'un ouvrage d'art entre la sortie du tunnel de la Comédie et la route de Nîmes. Ce viaduc enjambrera la place du 11 novembre en privilégiant le flux automobile de sortie du centre ville.

Le carrefour stratégique de la place du

11 novembre est à l'intersection de trois itinéraires de ceinture de la ville. La première ligne de tramway a déjà modifié le fonctionnement de ce carrefour et, malgré d'importants travaux de génie civil, il est en situation de saturation aux heures de pointe. Le passage de la deuxième ligne de tramway impose de repenser complètement son fonctionnement pour minimiser la diminution de capacité du carrefour avec la création du viaduc enjambant la place du

11 novembre entre l'allée de la Citadelle et la route de Nîmes.

Les travaux préparatoires à la construction du viaduc, engagés par la SNCF, débutent ce mois-ci. En avril, les travaux du viaduc à proprement parler commenceront par le démontage de la passerelle Joffre. Ces travaux dureront 21 mois et seront terminés fin 2005.

Coût de l'opération : 7,5 M€



Vacances d'hiver sportives : demandez le programme !

Pendant les vacances scolaires, le service des sports de la Ville de Montpellier propose aux jeunes Montpelliérains une multitude d'activités sportives à pratiquer dans tous les quartiers

MOSSON

• Pôle Pleine Nature
VTT, Escalade, Voile
9 - 13 février, de 10h à 16h
Pour les 9-12 ans
Brevet de natation 25 mètres obligatoire
repas tiré du sac, tenue de rechange, sac à dos
Inscription Service des Sports : 04 67 34 72 73
Base Nautique Les Garrigues, 170, avenue de Naples

• Skate Board

Piste de Skateboard
av. du Professeur-Blayac
Encadrement A.S. Attitude : 04 67 02 72 24

• Musculation

9 - 13 février et 16 - 20 février, de 9h30 à 12h10 et de 14h10 à 17h30
Pour les 10-15 ans
Encadrement A.S St-Roch
Celleeneuve : 04 67 54 46 20
Participation : 2,30 euros / séance (tenue de sport exigée)
6, rue Robert-Koch

• Pôle sportif

9 - 13 février
Encadrement : Atlas Paillade, Montpellier Volley, Paillade Mercure, éducateurs sportifs municipaux
Pour les 8-13 ans
Foot : 10h - 12h et 14h - 17h, gymnase Jean-Bouin
Volley-ball / Full contact : 10h - 12h et 14h - 17h, palais des sports Pierre-de-Coubertin
Inscription sur place

• Tambourin

9 - 13 février, 14h - 17h
Pour les 8-13 ans
inscription sur place
Terrain jeu de Mail
rue de la Jalade
Encadrement : Comité 34 Tambourin

• Judo

9 - 13 février, 14h - 15h30
Pour les 6-10 ans
Condition : carte Montpellier sports ou M.P.T
Participation : 4 euros
M.P.T Georges-Brassens
Place Jacques-Brel
Encadrement M.P.T Georges-Brassens et Club Tokai

CÉVENNES

• Pôle sportif

9 - 13 février
Boxe française (Gymnase Paul Rocca- avenue Paul-Rimbaud), 10h-12h, pour les 8-16 ans / Lutte (Salle de boxe - avenue Paul-Rimbaud) et Foot (terrain de foot Bel air), 14h-16h pour les 8-16 ans / Tambourin, terrain de foot Bel air, 10h-12h, pour les 8-16 ans / Capoeira, 10h-12h, pour les 7-12 ans (Gymnase Bernard-Jouanique- rue Calvin) / Basket ball, 14h-16h, pour les 7-12ans (Gymnase Bernard-Jouanique - rue Calvin) / Boxe, 14h-17h, pour les 7-12 ans (Salle de Combat des Cévennes) / Tae kwon

do, 10h-12h, pour les 7-12 ans (Gymnase Louis-Nègre)
Inscription sur place
Encadrement : MUC Lutte, F.C Petit-Bard, Harmonie de soi, ASCJ Montpellier Tambourin, Ring athlétique club, éducateurs sportifs municipaux, association Senzala, Montpellier Basket Club, Montpellier Tae kwon do

• Volley-ball

11 - 13 février et 18 - 20 février, 14h-16h
Pour les 10-15 ans
Gymnase Micheline-Ostermayer rue de Las Sorbès
Encadrement t : Volley Loisir Montpelliérain : 04 67 40 40 69
Inscription sur place ou au Service des Sports

• Gymnastique Rythmique et sportive

9 - 13 février, 9h-12h pour les 8-12 ans et 14h-17h pour les plus de 12 ans
Inscriptions : Service des Sports Gymnase Isadora-Duncan rue des Avant-Monts
Encadrement Montpellier GRS

CROIX D'ARGENT

• Volley-ball

9 - 13 février, 9h45-12h
Pour les 10-17 ans
Gymnase Alain-Colas
227, rue de l'Amel
Encadrement Montpellier Croix d'Argent Volley : 04 67 58 62 00

• Foot en salle

9 - 13 février, 10h-12h / 14h-16h
Inscription sur place
Gymnase Marcel-Cerdan
Encadrement F.O.M.O

• Pôle sportif

9 - 13 février
Basket au Gymnase Roger-Couderc rue Mas Lemasson, 14h-16h
Pour les 8-12 ans
Football, Terrain Giambrome rue Montjuich, 10h-12h
Pour les 8-12 ans
Inscription Service des Sports : 04 67 34 72 73
Encadrement: RC Lemasson Croix d'Argent Basket, éducateurs sportifs municipaux

CENTRE

• Football

9 - 13 février, de 14h à 17h
Pour les 8-12 ans
Inscription sur place ou au 04 67 52 28 89
Terrain de foot Astruc rue des Cornilles
Encadrement AS Arceaux Montpellier

• Volley-ball

9 - 13 février, de 14h à 16h30
A partir de 8 ans
Gymnase les Arts rue de Substantion
Encadrement ASBAM Volley : 04 67 12 32 87

• Spéléo

Le 15 février de 8h45 à 18h

A partir de 14 ans
Participation de 13 euros
Départ Local associatif SCAL à 8h30
inscription avant le 12 février
Prévoir un rechange complet
Local associatif SCAL
6, rue de la Poésie
Encadrement Spéléo Club Alpin Languedocien : 04 67 02 05 30

• Tennis de table

10 - 15 février, de 14h à 16h
Gymnase Alain-Achille
Place Marcel-Godechot
Encadrement Montpellier Tennis de table : 04 67 54 18 12

• Squash

9 - 13 février et 16 - 20 février, 9h - 12h et 14h - 17h
Pour les moins de 18 ans
activité Hip-hop de 16h15 à 17h15 (ados)
Diabolo Squash
104, rue du Faubourg Boutonnet
Encadrement Diabolo Squash : 04 67 54 64 54

• Athlétisme

9 - 13 février et 16 - 20 février, de 14h à 16h
Pour les 10-15 ans
Stade Philippidès
Avenue Charles-Flahault
Encadrement Montpellier Athlétisme : 04 67 63 17 39

• Boxe

9 - 13 février, de 16h à 17h
Inscription sur place
Salle de boxe
rue José Maria-de-Hérédia
Encadrement Omnisports Figuerolles Montpellier

• Ecole de cirque

9 - 13 février, de 14h à 17h
Pour les 8-13 ans
inscription : 06 88 69 05 44
Gymnase Jean-Ramel
Encadrement Cirque Balthazar

PRÈS D'ARÈNES

• Squash

9 - 13 février et 16 - 20 février, de 14h à 16h30
Pour les moins de 18 ans
Participation : 2 euros / séance (prêt de matériel)
Prévoir baskets blanches
Squash Country Club
160, avenue de Palavas
Encadrement Squash Country Club : 04 67 65 45 22

• Pôle Sportif

9 - 13 février
Montpellier Athlétisme, Les Mustangs, MUC Handball Athlétisme / Handball / Football Américain, 10h -12h
Rugby XIII / Tir à l'arc / Football/ Handball, 14h-16h
Pour les 8-12 ans
Inscription Service des sports : 04 67 34 72 73
Encadrement Montpellier Handball, AS St Martin Gazelec
Rugby League Montpellier XIII, Montpellier Arc Club
stages sportifs

Football - Handball - Rugby - Athlétisme - Volley-ball
du 16 au 20 février, de 10h à 16h
Pour les enfants nés en 92-93-94 et 89-90-91
Encadrement: Montpellier Hérault SC- Montpellier Handball- Muc Handball- Montpellier Rugby Club - Montpellier Volley - Montpellier Athlétisme- AS St-Martin Gazelec Muc Foot- Educateurs Sportifs Municipaux
Inscriptions Service des Sports sports info : 04 67 34 72 73
places limitées
Condition : carte animation sport
Prévoir : repas tiré du sac
Complexe sportif Claude-Béal

PORT MARIANNE

• Equitation

9 - 13 février, 9h-12h pour les + de 12 ans et 14h - 17h pour les 6-12 ans
participation de 20 euros par stage
Centre équestre municipal
avenue Albert-Einstein
Encadrement Centre équestre municipal : 04 67 65 60 98

• Modélisme auto

7 et 14 février, 10h - 12h
Pour les 8-14 ans
Inscription Service des Sports : 04 67 34 72 73
Places limitées
Complexe sportif de Grammont - avenue Albert Einstein
Encadrement AS Modélisme auto

• Bowling

9 - 13 février et 16 - 20 février, de 14h à 20h
Pour les 6-20 ans
partie gratuite - chèques à retirer au Service des Sports la veille des vacances
2 euros / location matériel
Bowling Montpellier
662, avenue de la Pompignane

• Tennis

9 - 13 février et 16 - 20 février
10h - 11h pour les 6-13 ans, 18h - 19h pour les adultes
participation: 31 à 52 euros
Complexe sportif de Grammont
avenue Albert-Einstein
Encadrement Montpellier Tennis Grammont : 04 67 64 29 55

• Cyclisme

10 - 13 février, 9h - 11h
à partir de 13 ans
Prévoir vélo en parfait état de marche, groupes de 5 maximum par catégorie d'âge ou de niveau physique.
encadrement Montpellier Hérault Cyclisme Organisation : 06 80 13 73 42

• Stage de Bowling

9 - 13 février, 10h-12h
Pour les 10-15 ans
Inscription Service des Sports : 04 67 34 72 73
Bowling Montpellier
662, avenue de la Pompignane
Encadrement Ecole de bowling

• Stage sportif ASPTT

Volley-ball - Handball - Football - Aéronautique (vol d'initiation) - VTT
Du 9 au 13 février, de 10h à 16h
Pour les 10 - 13 ans
Encadrement : ASPTT omnisports/ éducateurs sportifs municipaux
Inscriptions Service des Sports et ASPTT
Sports info : 04 67 34 72 73 ou 04 99 52 60 78 (ASPTT) places limitées
condition : carte Montpellier sport
Prévoir : 35 euros la semaine
repas de midi compris
Complexe sportif Léon-Cazal, route de Vauguières

HÔPITAUX FACULTÉS

• Course d'orientation

(découverte initiation)
9 - 13 février, 14h - 17h
Pour les 8-15 ans
Encadrement : Montpellier Sports d'orientation - éducateurs sportifs municipaux
Inscription : 04 67 45 16 02
condition : carte Montpellier sport et certificat de non contre-indication.
Bois de Montmaur, rue du Val de Montferland

• Claquettes

9 - 13 février
14h-15h pour les 4-6 ans
15h-16h pour les 7-11 ans
16h-17h pour les 12-15 ans
Encadrement : Claquettes en vagues
Inscriptions service des sports : 04 67 34 72 73
Palais des Sports René Bagnol

La carte Montpellier Sport

La carte Montpellier Sport est réservée aux Montpelliérains. Pour l'obtenir, il suffit de fournir un justificatif de domicile, un certificat médical datant de moins de trois mois certifiant l'aptitude aux activités sportives, une photo d'identité, une autorisation parentale pour les enfants mineurs et une attestation d'assurance responsabilité civile.
Une fois la carte en poche, on peut accéder aux activités sportives proposées dans le cadre du programme permanent du service des sports (sports collectifs, gymnastique, musculation, judo, escalade, voile, échecs, VTT, sorties pleine nature...), à celles du programme "spécial vacances" (plus de 50 disciplines gratuites ou à tarif préférentiel encadrées par l'équipe d'éducateurs municipaux et les associations sportives partenaires), accéder gratuitement aux piscines municipales pendant les petites vacances scolaires...
Tarif 2004 : 4,70 €. La carte Montpellier Sport est disponible auprès des Maisons pour tous et du Service des sports, 18, avenue Frédéric Mistral.
Sports Info : 04 67 34 72 73.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS SPORTIVES

• 7 février

Handball - (championnat de France 1^{re} division), MHB / Pontault Combault, 20h30, palais des sports René-Bougnot.

• du 7 au 8 février

Omnisports - Tournoi de l'Association des Réunionnais, 13h, gymnase Marcel-Cerdan.

• 10 février

Volleyball - (championnat de France pro A), MTP Volley / Cannes, 20h, palais des sports Pierre-de-Coubertin.

• 14 février

Futsal - (1^{er} championnat de ligue de Futsal des sourds, organisé par l'association des sourds de Montpellier), 9h, gymnase Marcel-Cerdan.

Sports de Combat

Stage de Taï chi chuan, 10h, gymnase Gambardella.

Football - (championnat de Ligue 1^{re} division), MHSC / Metz, 20h, Stade de la Mosson.

• 17 février

Volleyball - (championnat de France Pro A), MTP Volley / Stade Poitevin, 20h, palais des sports Pierre-de-Coubertin.

• du 21 au 22 février

Futsal - Rencontres de foot en langue occitane, organisées par l'association Occitane de Buta-Bala, 14h, gymnase Marcel-Cerdan.

• 25 février

Handball - (championnat de France 1^{re} division), MHB / Chambéry, 20h30, palais des sports René-Bougnot.

• 28 février

Football - (championnat de Ligue 1^{re} division), MHSC / Lille, 20h, stade de la Mosson.

Volleyball - (championnat de France Pro A), MTP Volley / Rennes, 20h, palais des sports Pierre-de-Coubertin.

• 29 février

Foot Américain - (championnat de France), Mustangs/Iron Mask de Cannes, 14h, stade Veyrassi.

• 6 mars

Handball - (championnat de France 1^{re} division), MHB / Ivry, 20h30, palais des sports René-Bougnot.

Football - (championnat de Ligue 1^{re} division) MHSC / Toulouse, 20h, stade de la Mosson.

• 7 mars

Equitation - Concours Equestre, 9h, centre équestre de Grammont.

DON DU SANG

Une collecte de sang est organisée par l'Etablissement Français du Sang pendant les vacances de février. Elle se déroulera du 9 au 20 février inclus (sauf samedi et dimanche) au Salon du Belvédère (Corum) de 10h30 à 18h30 sans interruption.

Le don du sang, un geste qui sauve

En France, 500 000 personnes bénéficient chaque année d'une transfusion sanguine grâce au don du sang, geste de solidarité irremplaçable et indispensable pour sauver des vies.

Entretien avec le Professeur Jean-François Schved, Directeur Médical et Scientifique de l'Etablissement Français du Sang - Pyrénées-Méditerranée



Quel est le rôle de l'Etablissement Français du Sang ?

L'Etablissement Français du Sang est un établissement public chargé d'assurer la satisfaction des besoins en produits sanguins sur l'ensemble du territoire national. A ce titre, s'occupe non seulement de la collecte, mais aussi de la préparation, de la qualification et de la distribution des produits sanguins aux établissements de soins. Il existe en France 18 établissements régionaux, dont celui de Montpellier, qui assurent l'ensemble des activités transfusionnelles de l'EFS.

Pouvez-vous détailler l'activité du centre de Montpellier ?

A Montpellier, nous assurons la collecte et la distribution des produits sanguins pour l'ensemble du département de l'Hérault. Nous sommes également chargés, parce que c'est ici que se trouve le laboratoire où sont effectuées toutes les analyses, de la qualification et de la préparation de ces mêmes produits pour l'ensemble de la zone Pyrénées-Méditerranée. La collecte s'opère de deux manières différentes. Pour le don du sang, nous organisons des collectes itinérantes alors que pour le don de plaquettes ou de plasma, qui durent plus longtemps, ce sont les donneurs qui viennent au centre. Une fois les produits sanguins collectés, notre laboratoire effectue la qualification des dons. Tous les examens sont réalisés le jour même avec une exigence de sécurité absolue. La dernière étape, celle de la distribution, est aussi très importante. Il nous faut être capables de distri-

buer à tout moment, dans tous les établissements de soins du département, les produits sanguins dont ils ont besoin.

Justement, au regard des besoins, les dons sont-ils suffisamment nombreux ?

Globalement, les dons permettent de couvrir les besoins. Il faut savoir qu'entre 1980 et aujourd'hui, grâce à l'amélioration des prescriptions et des techniques d'une part

et du fait de l'entrée en vigueur de nouvelles mesures de sécurité d'autre part, les besoins ont fortement diminué. Il n'y a donc pas de risque de pénurie. Cependant, comme il est peu probable que cette diminution se poursuive au même rythme, et comme l'on ne sait pas fabriquer du sang, il est très important pour nous aujourd'hui d'avoir des dons réguliers et de renouveler les donneurs.

Questions - Réponses

Qu'est ce que le sang ?

Le sang est un tissu liquide composé de plasma et de cellules qui se renouvellent perpétuellement dans l'organisme. Le plasma représente 55% du volume sanguin. Il est composé d'eau, de sels minéraux, de glucides, de lipides, de protéides, de vitamines et d'hormones. Les cellules baignent dans le plasma et comprennent les globules rouges (qui véhiculent l'oxygène), les globules blancs (qui assurent les défenses de l'organisme) et les plaquettes (qui assurent le maintien physiologique du sang dans les vaisseaux).

Le don du sang est-il vraiment indispensable ?

Il n'existe pas de produit capable de se substituer complètement au sang humain. Le don de sang est donc irremplaçable et indispensable dans le traitement de nombreuses pathologies telles que, par exemple, les leucémies, l'hémophilie, les grandes brûlures, les maladies infectieuses, les hémorragies importantes...

Le don du sang fatigue-t-il ?

Après avoir donné son sang, la moelle et les organes qui stockent les cellules jeunes vont très rapidement revenir à un chiffre normal. Le plasma et les plaquettes se régénèrent en quelques heures. Pour les globules rouges, il faut plusieurs jours (une quinzaine) car la moelle osseuse ne décharge pas im-

médiatement des jeunes hématies. Chez une personne en bonne santé, cela n'entraîne aucun inconfort. Toutefois, un effort physique important est déconseillé dans les 24 heures qui suivent un don ainsi que les trajets prolongés en voiture.

Le don prolongé a-t-il des conséquences néfastes sur la santé ?

Il n'y a aucun inconfort à donner son sang cinq fois par an et pendant de très nombreuses années. De nombreux bénévoles ont donné pendant plus de quarante ans sans aucun effet secondaire pour leur état de santé. Pour contrôler l'absence de conséquences de dons répétés chez les donneurs de plaquettes et de plasma, des contrôles biologiques sont effectués régulièrement.

Une personne transfusée peut-elle donner son sang ?

Depuis le 15 septembre 1997, une personne ayant été transfusée ne peut plus donner son sang. Cette mesure de précaution a été prise afin de protéger, en l'état actuel des connaissances médicales, la santé des personnes qui devront être transfusées, certains virus aujourd'hui encore inconnus pouvant, en passant d'un donneur à un receveur qui devient lui-même donneur, devenir au bout de longues années dangereux pour le dernier receveur de la chaîne.



Montpellier Grand Cœur



La mission Grand Cœur est installée dans ses nouveaux locaux

Cette mission est conduite par une équipe pluridisciplinaire placée sous l'autorité du directeur général des services de la mairie. Depuis la fin du mois de décembre 2003, elle est installée dans des locaux fonctionnels boulevard du Jeu de Paume.

Cette mission Grand Cœur est chargée de coordonner et de mettre en cohérence les nouvelles études et les projets d'aménagement et d'urbanisme du centre-ville.

Tous les Montpelliérains peuvent venir s'y informer et rencontrer l'équipe de la mission.

Cette équipe est composée :

- D'un manager du centre-ville pilotant la "Mission Grand Cœur" en charge de la redynamisation et de la revitalisation du périmètre concerné
- D'une équipe d'urbanistes, d'ingénieurs, de techniciens de la ville de Montpellier qui organise et

assure la liaison entre les directions municipales et les organismes associés chargés de projets spécifiques ou de la gestion de l'espace de l'opération "Montpellier Grand Cœur".

- D'une antenne opérationnelle de la SERM (Société d'Équipement de la Région de Montpellier) chargée de la production de logements contribuant à la mixité social / privé, dans le cadre d'une Convention Publique d'Aménagement.

- D'une antenne d'ACM (Aménagement Construction de Montpellier) pour la promotion du logement social, en coordination avec la SERM, et la revitalisation de son patrimoine.

Mission Grand Cœur :

17, boulevard du Jeu de Paume.

Bureaux ouverts de 8h30 à 12 h et de 14 à 17h30

Tél. : 04 67 55 87 70

Fax 04 67 57 87 71

Le projet "Montpellier Grand Cœur" est né de la continuité d'une vision pour la Ville. C'est un projet global qui s'est attaché à prendre en compte les évolutions du monde contemporain, de la vie sociale, économique, environnementale et culturelle. Ce projet vise à favoriser la création et la rénovation de logements en centre-ville, à contribuer au dynamisme du commerce, au maintien d'activités artisanales ou du secteur tertiaire, à l'embellissement des espaces publics, à la revalorisation du patrimoine, au développement de services à la population... Enfin le projet "Montpellier Grand Cœur" s'est fortement nourri des nombreuses suggestions issues de la concertation avec les habitants au cours des réunions de quartiers, avec les comités de quartiers et les conseils de quartiers

Une borne 3D pour survoler la ville

Se promener en deltaplane au-dessus de sa ville, aller voir de plus près son quartier, "zoomer" sur sa rue, et survoler les toits, améliorer sa perception du territoire, le redécouvrir peut-être, mieux s'y situer pour en apprécier les enjeux de développement durable, voilà ce que les Montpelliérains (et les autres) peuvent désormais voir en utilisant la borne 3D qui est installée dans le hall d'entrée de la mission Grand Cœur.

Le plan et la photo aérienne permettent une vision synthétique indispensable à la connaissance du territoire urbain, à la localisation de ses infrastructures et à la compréhension de son évolution.

Les représentations cartographiques classiques se prêtent aux mesures, aux calculs de distance, aux écritures, mais leur lecture n'est pas évidente pour tous : dans la réalité, même vus de haut, les lieux n'apparaissent jamais "à plat".

C'est pourquoi, la Ville a fait réaliser une prise de vues numériques en été 2003 pour servir non seulement de support précis au travail des services municipaux mais aussi de moyen de découverte de la ville par le public. Outre l'aspect ludique et informatif, c'est un formidable outil de travail prospectif pour les services (évolution du bâti sur plusieurs années, modélisation de certains espaces publics, projection d'aménagements urbains, etc.).

La borne mise à la disposition du public montre également tout le quartier centre en perspective :

- il y apparaît depuis deux vols circulaires d'altitudes différentes s'enchaînant en continu avec des zooms centrés sur les Trois Grâces.
- La séquence animée peut être interrompue à tout moment pour une utilisation interactive à l'initiative de chacun.

Une borne identique a été installée dans le hall de la mairie. Elle incorporera à terme non seulement Grand Cœur mais tout le territoire de Montpellier



Grand Cœur, c'est parti

Lancée l'année dernière, l'opération "Montpellier Grand Cœur" est programmée pour s'étaler sur plusieurs années. Mais d'ores et déjà un certain nombre d'actions concrètes ont été réalisées ou sont programmées. Le point sur les opérations en cours

LES ACTIONS SUR L'ESPACE PUBLIC

Le square de l'intendance du Languedoc

Le terrain, situé rue d'Aigrefeuille, est un reliquat des jardins de l'hôtel d'Audessan (siège de l'intendance du Languedoc en 1717). Son aménagement a été décidé au cours du conseil municipal du 27 mai 2003 et les travaux sont en cours. Le parti d'aménagement retenu, après concertation avec les habitants du quartier, est celui de l'évocation des anciens carreaux de plantes médicinales et tinctoriales, en référence aux jardins privés qui existaient dans l'Ecusson et à la tradition de l'enseignement des plantes médicinales qui se pratiquait à la faculté de médecine toute proche. Ce dessin évoque également les tracés des jardins tels qu'ils existaient lorsqu'ils étaient rattachés à l'hôtel Audessan. Les massifs de plantes seront bordés par des tiges de saules tressées et les allées pavées. La plate-forme supérieure aura un sol stabilisé et des bancs seront installés sous le magnifique micocoulier. Les voûtes qui accueillent une source seront mises en valeur grâce à une fontaine et un bassin d'eau calme. Enfin, l'ensemble sera clos d'un barreaudage métallique le long de la rue d'Aigrefeuille et le square restera donc fermé la nuit selon les horaires habituels. Le montant total des travaux est estimé à 124 000 €.

La place Albert 1^{er}

Par délibération du conseil municipal du 24 septembre 2002, les travaux de mise en valeur de la place Albert 1^{er} ont été confiés à l'architecte-urbaniste A. Garcia Diaz. Ils vont débuter le mois prochain. L'ensemble de la place va faire l'objet d'un aménagement piétonnier : traitement du sol, de l'éclairage, du mobilier urbain et équipements en bornes électriques pour l'installation d'un marché sur une partie de la place. La chapelle Saint-Charles, flanquée de deux petits bâtiments, a été achetée par la ville en novembre 2001. L'un de ces appendis sera utilisé comme surface annexe de la Maison des chorales qui sera installée dans la chapelle, et l'autre sera transformé en buvette avec une terrasse.

Le réaménagement de la place Saint-Roch, de l'aire de jeu et du square

La Ville a acheté une maison des années 50, ne présentant aucune valeur architecturale, située sur la place Saint-Roch,

afin de la démolir pour agrandir le parvis de l'église. Une copie de la statue de saint Roch, qui est actuellement à l'intérieur de l'église, sera installée sur l'espace dégagé. Les travaux de démolition de ce bâtiment sont en cours.

D'autre part, des travaux ont été engagés pour réaménager et clôturer l'aire de jeux afin d'empêcher la pénétration des chiens (réfection des sols, changement des jeux etc.).

Enfin, actuellement les travaux de réaménagement du square attenant à l'église sont en cours : construction de gradins pour faire une sorte d'agora pouvant accueillir les concerts l'été ; mise en place d'une clôture autour du square et remplacement des jardinières qui bordent la rue par des plantations dans des vases d'Anduze.

Ces travaux ont été définis à l'occasion d'une réunion de concertation avec les habitants du quartier qui s'est tenue en juillet dernier. D'un montant total de 120 000 €, ils sont en partie financés par les crédits attribués au conseil de quartier

La rue Aristide Ollivier

Les travaux ont été décidés par délibération du conseil municipal du 28 avril 2003. Le projet de requalification de la rue Aristide-Ollivier consiste à réaliser un aménagement de surface afin de faciliter, favoriser et sécuriser la circulation dans ce secteur tout en maintenant cette rue à sens unique pour les véhicules légers. L'aménagement réalisé est une plate-forme en "V", avec un caniveau central pour récupérer les eaux pluviales, une voirie de 3,20 m de large et des trottoirs de part et d'autre variant entre 1,90 m et 2,75 m. La voirie et les trottoirs sont au même niveau et la distinction entre le couloir de circulation et les zones piétonnes est réalisée par un changement de matériaux du revêtement de surface. Du mobilier urbain canalise la circulation automobile. La jonction des rues du Clos René, Verdun et A. Ollivier sera aménagée en placette avec des matériaux rappelant la place de la Comédie et la rue Maguelone.

Les travaux qui ont débuté en septembre se terminent ce mois-ci. Coût de l'opération : 1 107 200 €

La tour de la Babote

Le conseil municipal dans sa séance du 28 avril 2003 a décidé d'acquérir l'immeuble situé 11 boulevard de l'Observatoire (restaurant le Pékin) en vue de sa démolition. Un accord à l'amiable est intervenu pour l'acquisition des murs et du fonds de commerce. La destruction de cet immeuble qui jouxte la tour de la Babote permettra de mettre en valeur l'ancien rempart médiéval de la ville. Les travaux seront engagés d'ici deux mois.

la place de Thessalie

Les travaux d'aménagement de cette place d'Antigone ont débuté en janvier dernier. Ils consistent à refaire les sols autour de la fontaine. Le revêtement retenu est un sable stabilisé à base de résine encadré de bordurettes et d'une bande structurante en pierre. Les travaux doivent durer deux mois et demi.

Le parc Emmanuel Roblès

Au cours de l'été, la Ville a acheté à l'Armée, l'hôtel de Montcalm et le parc attenant, situés entre les rues Joffre, Maguelone, Pagézy et de la République. Une étude est en cours pour installer dans cet ancien hôtel particulier du 19^e siècle un musée de la présence française en Algérie entre 1830 et 1962. Le parc, de plus de 5000 m² est constitué d'arbres de type méditerranéen, micocouliers, cèdres, palmiers... Il fait l'objet de travaux dans la perspective de son ouverture au public. Les hauts murs qui cachaient ce parc aux yeux des passants, côté rue de la République, ont été abattus pour laisser la place à une clôture plus transparente : une grille sur un petit mu-

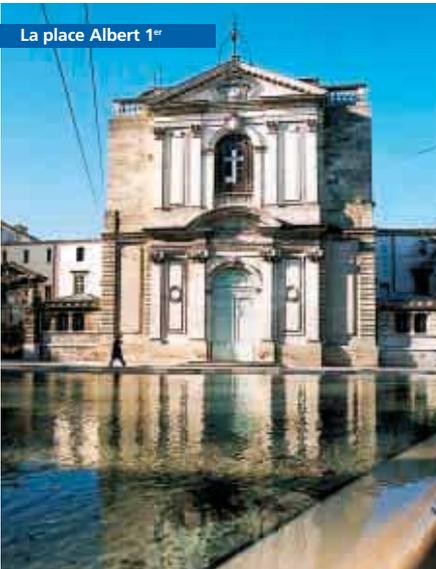
Tour de la Babote



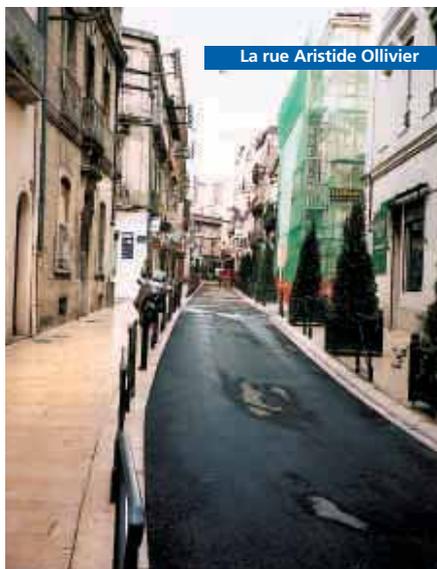
La place St Roch



La place Albert 1^{er}



La rue Aristide Ollivier



! Les opérations en cours

ret. Le portail a été reculé, créant un parvis devant l'entrée du parc. Les travaux d'aménagement du parc à proprement parler : éclairage, circulations, remise en état du bassin, plantation d'arbustes et de pelouse et mobilier viennent de débiter.

DES ACTIONS SUR LES ÉQUIPEMENTS ET LES SERVICES

Le pigeonnier (Voir article page 15)

L'installation de Toutounet et la création d'espaces chiens aux Arceaux et aux Echelles de la Ville
Cent dix distributeurs "Toutounet" ont été placés en divers points de Montpellier Centre. Le programme d'implantation se poursuit en 2004 avec une centaine de nouveaux distributeurs prévus sur l'ensemble de la ville. Deux nouveaux espaces chiens sont créés dans le centre ville. L'un est en cours d'aménagement sur une surface d'environ 500 m² au pied des Arceaux, sur un bouledrome désaffecté au début de l'avenue B. Milhaud, pour un coût de 2000 €. Les travaux du deuxième vont démarrer le long du viaduc Héliopolis aux Echelles de la Ville à Antigone pour un coût de 3000 € (mise en place d'une clôture périphérique, d'une signalétique et d'un distributeur de Toutounet).

La zone verte de stationnement

La zone verte mise en place à la fin de l'année dernière organise le stationnement dans le centre-ville en donnant la gratuité de stationnement aux habitants dans leur quartier d'habitation. (voir article page 8)

La construction de l'école Anthonioz-de-Gaulle

Pour accompagner la croissance démographique du quartier, le conseil municipal du 19 décembre 2002 a décidé de construire une nouvelle école dans le quartier Port Marianne - Consuls de Mer, à proximité immédiate de la station de tramway Rives du Lez. Ce groupe scolaire dessiné par l'architecte concepteur montpelliérain Namer-Tomas comprend l'école maternelle Geneviève-Anthonioz-de-Gaulle avec 4 classes et l'école élémentaire Jean-Jaurès avec 5 classes. La maternelle est organisée entièrement en rez-de-chaussée et ouverte sur une cour. L'école élémentaire sera organisée en 2 niveaux : le rez-de-chaussée abritant le cycle 2 (CP et CE1) et permettant un contact plus aisé avec la maternelle. L'étage accueillera le cycle 3 (CE2 et CM) avec accès direct sur une cour située sur le toit de l'école maternelle et totalement sécurisée. Après la désignation des entreprises pendant l'été, le chantier a débuté en novembre. Huit mois de travaux sont prévus pour la construction de l'école maternelle qui ouvrira à la rentrée de septembre 2004 avec deux classes. Le chantier de l'école élémentaire suivra. Coût de l'opération : 2 224 280 € (financement 100% Ville).

L'extension de l'école Condorcet

L'extension de cette école située le long du Verdanson a été décidée par délibération du conseil municipal du 28 février. Les travaux ont été engagés pendant les vacances de Toussaint et devaient être terminés pour Pâques. Ces travaux consistent à créer une 10^e classe à l'étage, à reconstruire le préau, à changer toutes les menuiseries côté faubourg Boutonnet et rue Sainte-Lucie, à refaire les murs et les soubassements du restaurant scolaire et à réaménager la bibliothèque. En outre, la façade va être refaite dans le cadre des crédits de l'OPAH Boutonnet / Beaux-Arts. Le coût total des travaux s'élève à 390 000 €.

L'amélioration des écoles Pasteur et Lamartine

Une première tranche de travaux s'est déroulée en 2003. La seconde tranche de travaux va être effectuée pendant les vacances de février : elle consiste à remplacer toutes les menuiseries extérieures de l'école.

L'aménagement d'une multi structure : crèche Pinocchio, halte-garderie L'île aux Trésors et Maison des seniors

Dans les bâtiments de l'ancien cloître du 16 rue Ferdinand-Fabre, la ville est en train d'aménager des locaux pour accueillir deux équipements de petite enfance, la crèche Pinocchio et la halte-garderie L'île aux trésors, ainsi qu'un lieu de rencontre pour les seniors. Ces équipements vont permettre d'augmenter la capacité d'accueil des petits en centre ville, avec 48 places pour la crèche et 25 pour la halte-garderie. La structure d'une superficie de 500 m² pour la crèche, 150 m² pour la halte garderie et 350 m² pour la maison des seniors disposera d'un jardin aménagé de 500 m². Les travaux ont été décidés par le conseil municipal le 6 février 2003. Le programme d'aménagement a été défini par le service Enfance de la Ville et la maîtrise d'œuvre confiée au service Architecture de la Ville. Les travaux consistent en une restructuration complète du bâtiment : reprise du cloisonnement, réfection des façades, renfort des planchers, changement des menuiseries, etc. La crèche et la halte-garderie sont aménagées au rez-de-chaussée, le cloître intérieur étant complètement rénové et en partie fermé par un mur rideau. La maison des seniors, aménagée à l'étage disposera d'une grande terrasse. Les travaux ont été engagés en juillet et seront terminés au printemps 2004 pour une ouverture au public avant l'été. Coût des travaux et de l'équipement nécessaire au fonctionnement : 2.700.000 €.

L'aménagement de kiosques pour les fleuristes sur l'esplanade

Par délibération du conseil municipal le 15 juillet 2002, un concours a été lancé pour choisir le concepteur des kiosques à installer

définitivement sur l'Esplanade en remplacement des baraques provisoires qui abritent les fleuristes. Le jury a choisi les architectes en mars 2003 : Boudier - Moskwa. L'appel d'offres a été lancé en janvier 2004, les travaux vont démarrer le mois prochain et devraient être terminés pour la fête de la Musique en juin. Le projet retenu se présente comme un ensemble en métal composé de 6 kiosques de 15 m² chacun et d'un guichet pour le petit train, le tout abrité par une grande ombrière en bois. Le revêtement est en inox avec des images de fleurs sérigraphiées. Ces kiosques seront installés le long du boulevard Sarraill, entre les kiosques alimentaires et la place de la Comédie.

Coût total avec les travaux de voirie et le déménagement des fleuristes : 570 000 €.

Le poste de police municipale, rue Foch

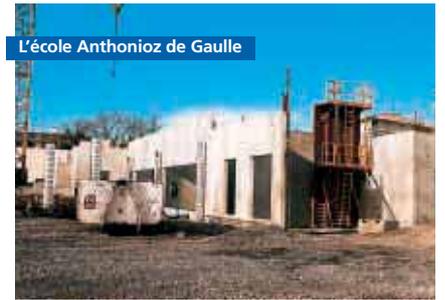
En septembre 2002, la Ville a acheté un ancien bar situé place des Martyrs de la Résistance, en face de la préfecture, afin d'y aménager un poste de police municipale. L'ensemble représente une surface de 85 m². Le permis de construire ayant été délivré le 17 décembre 2003, la Ville va lancer les travaux qui dureront environ 4 mois. Ceux-ci consistent à refaire la façade en essayant de retrouver les éléments de la façade d'origine ; à aménager un accueil du public dans la partie "boutique" ainsi que des locaux pour le personnel. Coût des travaux : 90 000 €.



Le square de l'intendance du Languedoc



L'école Condorcet



L'école Anthonioz de Gaulle



La multistructure : crèche, halte garderie et maison des seniors

Des actions sur le cadre bâti

LA CONVENTION PUBLIQUE D'AMÉNAGEMENT

Une Convention Publique d'Aménagement a été signée entre la Ville et la SERM le 26 juin 2003 par laquelle la Ville confie à la SERM la mission suivante : doter le quartier Centre de logements de qualité et dynamiser les activités commerciales en agissant sur l'offre immobilière.

Au programme de la convention :

- la réalisation de 1500 logements, dont environ 500 logements sociaux publics
- la remise sur le marché de locaux commerciaux vacants
- L'animation et le suivi des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) et des Opérations de Renouvellement Urbain
- La réalisation de places de stationnement résidentiel
- La réalisation d'équipements publics
- Le curatage d'îlots

Les actions

La SERM conduit la chaîne du logement et de la revitalisation du tissu économique. Elle recherche les investisseurs aptes à réaliser des travaux de réhabilitation de qualité. Elle accompagne les propriétaires traditionnels, occupants et bailleurs, dans leur démarche de réhabilitation. Elle assure la gestion locative et la revente de locaux d'activités (commerces, artisanat, bureaux).

RÉVISION DU PLAN DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR DU SECTEUR SAUVEGARDE

Le secteur sauvegardé de la Ville, qui concerne essentiellement l'Ecusson, a besoin d'une révision pour adapter le centre ancien aux besoins de la vie moderne tout en protégeant le patrimoine historique de valeur. Cette révision a été demandée par la Ville à l'Etat en 1999. En raison d'erreurs de procédures des services de l'Etat, le chargé d'étude n'est pas encore désigné. Pour pallier ce manque de modifications seront étudiées avec l'Architecte des Bâtiments de France chaque fois que nécessaire. Malheureusement les dispositions fiscales qui incitent les investisseurs privés à réhabiliter ne seront effectives sur les extensions du secteur sauvegardé qu'à l'issue de la procédure de révision.

CRÉATION D'UNE ZONE DE PROTECTION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL, URBAIN ET PAYSAGER (ZPPAUP)

Au-delà de la protection d'éléments emblématiques, comme les monuments historiques et leurs abords, la ZPPAUP ambitionne la protection du cadre de vie, d'un patrimoine vécu au quotidien par les habitants. Il s'agit de mettre en valeur les qualités urbaines, architecturales et paysagères des faubourgs. Les ZPPAUP permettent elles aussi de mettre en place des avantages fiscaux attractifs pour les propriétaires bailleurs et les investisseurs extérieurs sur les opérations de réhabilitation de logements. La première ZPPAUP est en cours de finalisation. Elle concerne les Arceaux, l'avenue de Lodève jusqu'au château de la Piscine.

Deux ZPPAUP sont mises à l'étude sur les faubourgs Figuerolles - Gambetta - Clemenceau et sur le secteur Strasbourg - Méditerranée au sud de la gare.

CRÉATION DE PÉRIMÈTRES DE RESTAURATION IMMOBILIÈRE (PRI)

Le PRI définit les secteurs prioritaires pour la collectivité en matière d'actions sur le bâti. Il s'agit d'îlots comportant des immeubles dégradés, voire insalubres, pour lesquels des travaux de réha-

bilitation, de mises aux normes d'habitabilité sont indispensables.

Plusieurs PRI sont à l'étude : Nord Ecusson ; Sud Ouest Ecusson / faubourg du Courreau ; faubourgs Gambetta - Clemenceau ; secteur rues de Verdun - Boussairolles - Baudin - faubourg Méditerranée.

LES OPÉRATIONS PROGRAMMÉES D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH)



Quartier Boutonnet : un exemple de réhabilitation dans le cadre de l'OPAH

Deux opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat sont en cours actuellement dans le périmètre de Montpellier Grand Cœur. Une dans le secteur Cathédrale - Rectorat lancée en mai 2001 pour une durée de trois ans. Cette opération a permis de créer une réelle dynamique de rénovation dans le quartier. Afin de répondre aux nombreuses attentes des propriétaires situés dans le périmètre de l'OPAH, la Ville a décidé par délibération du Conseil municipal du 22 décembre 2003 de prolonger le dispositif sur le premier semestre 2004. Une seconde OPAH, lancée en avril 2002, est en cours dans le quartier Boutonnet Beaux-Arts. A un peu plus de la moitié du parcours, déjà plus de 120 logements ont été réhabilités.

La Ville a mis à l'étude pour les années à venir, trois

Pour mettre en œuvre sa politique de rénovation de l'habitat dans le centre, la Ville s'appuie sur tous les dispositifs existants qui sont autant de leviers de l'action publique

nouvelles OPAH : Gambetta - Clemenceau, Saint-Roch - Laissac, Gares.

Les OPAH sont destinées aux propriétaires bailleurs, occupants ou aux copropriétés qui souhaitent réaliser des travaux dans leur logement. L'OPAH est basée sur un partenariat entre la Ville de Montpellier, l'Etat, le Département de l'Hérault et l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) ; il permet aux propriétaires d'obtenir des aides financières pour des travaux de réhabilitation. Les subventions accordées par la Ville (façades, toitures, parties communes) viennent en complément de celles accordées par l'ANAH : les propriétaires peuvent ainsi bénéficier d'un large éventail d'aides.

LES ZAC SAINT-CHARLES ET SAINT-ROCH

La ZAC Saint-Charles a été décidée au conseil municipal du 24 juin 1999 et les travaux ont effectivement commencé en novembre 2002. Cette ZAC comporte deux parties : d'une part, la création de 350 logements privés dans les locaux rénovés de l'ancienne clinique Saint-Charles ; d'autre part, l'extension de l'université Paul-Valéry avec l'accueil d'activités universitaires et de 3 à 4000 étudiants dans les locaux de l'hôpital général. L'architecte de cette partie a été désigné le 13 janvier dernier. Il s'agit du cabinet Hellin - Sebag. Les travaux de l'ensemble de la ZAC sont en cours. L'achèvement de la partie logement est prévue en 2005, et celui de la partie universitaire en 2006.

La ZAC Saint-Roch. Le conseil municipal du 28 avril 2003 a avalisé le choix du jury et désigné Paul Chemetov comme architecte en chef de cette ZAC. Sur ce nouveau quartier aménagé autour de la gare (qui sera considérablement agrandie), il est prévu de construire 7 à 800 logements, quelque 10 000 m² de bureaux, un important équipement culturel, un grand parking public, un parc arboré de 2 ha et une école maternelle.



La ZAC St Charles

LUTTE CONTRE LES PIGEONS

La Ville installe un pigeonnier sur l'Esplanade

Parce qu'ils dégradent l'environnement et peuvent nuire à la santé, la ville a décidé de contrôler la population des pigeons en installant un pigeonnier sur l'esplanade. La méthode employée ? La régulation douce des naissances...

Certes, dans les parcs et jardins, les pigeons participent par leur présence à l'ambiance champêtre et à la poésie des lieux. Ils font partie du quotidien de la ville en tenant compagnie aux solitaires et en attirant les enfants qui essayent de les attraper... Pourtant leur concentration importante et leur prolifération sont cause de nombre de nuisances.

VOLATILE NUISIBLE

Ce qui rend le pigeon nuisible, c'est la quantité phénoménale d'excréments qu'il produit. Une accumulation qui peut d'ailleurs présenter un risque pour la santé publique. Les déjections sont également très acides et parviennent à ronger le métal et les ouvrages en pierre. Chaque année, lors des campagnes de capture mises en place par le service communal d'hygiène et de santé pour enrayer ce phénomène, plus de 600 pigeons sont stérilisés. Et on estime ainsi actuellement à 20 %, la proportion de pigeons déjà stérilisés à Montpellier. Mais cette méthode est loin d'être satisfaisante.

RÉGIME SANS ŒUF

Dans le cadre du projet Grand Cœur, la ville a donc souhaité proposer une solution nouvelle, en installant un pigeonnier sur l'esplanade. Ce pigeonnier présente le double intérêt de maîtriser le flot des naissances : il permet de centraliser la ponte pour pouvoir procéder ensuite au ramassage d'une partie des œufs, mais aussi d'attirer les oiseaux pour nicher, évitant ainsi qu'ils ne

s'installent sur les façades des bâtiments des alentours et ne les souillent.

POURQUOI L'ESPLANADE ?

Pour le bon fonctionnement du pigeonnier, le choix de l'emplacement est capital. Il doit évidemment être implanté dans un endroit où sont rassemblés un maximum de pigeons. Le secteur doit de préférence être calme et abrité par des arbres, avec un point d'eau à proximité. Le choix s'est naturellement porté vers les jardins du Champ de Mars. Le pigeonnier a ainsi été installé derrière la cascade. Cela permet de toucher une bonne portion de la population des pigeons du cœur de ville.

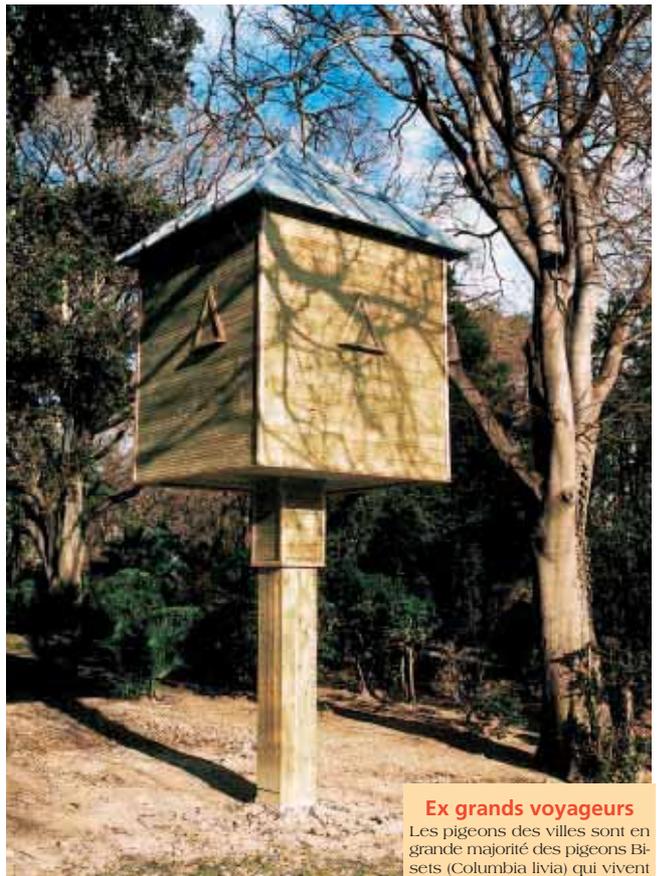
LOGÉS, NOURRIS

Depuis le 10 décembre dernier, date à laquelle les agents du service communal d'hygiène et de santé et l'entreprise prestataire ont installé le pigeonnier, une cinquantaine de pigeons ont été capturés et placés à l'intérieur.

Régulièrement approvisionnés en eau et en grains, ils ont été gardés à l'intérieur pendant 4 semaines afin qu'ils s'acclimatent au lieu, faisant l'objet d'une surveillance sanitaire, deux fois par semaine.

HOME SWEET HOME

Le 10 janvier, à l'issue de la période d'acclimatation, le pigeonnier s'est ouvert à toute la population de pigeons avoisinante, les premiers occupants ayant pour mission d'attirer leurs congénères. Les prévisions per-



Ex grands voyageurs

Les pigeons des villes sont en grande majorité des pigeons Bisets (*Columbia livia*) qui vivent en moyenne 6 à 8 ans. À l'origine, ces pigeons Bisets vivaient dans des falaises rocheuses, des montagnes ou des zones désertiques. Leur première domestication date de l'Égypte des pharaons, il y a 5 000 ans, dans un but d'élevage alimentaire. Rapidement, on a remarqué leurs capacités à revenir fidèlement à leur pigeonnier : le pigeon-voyageur était né. Avec le temps, ils sont retournés à l'état sauvage, abandonnant les pigeonniers pour s'installer en ville où ils nichent sur les bâtiments, dont la verticalité rappelle leurs falaises d'origine.

Leur fort potentiel d'adaptation leur permet d'occuper peu à peu tous les nichoirs disponibles.

mettent de penser qu'il accueillera à terme quelque 200 à 300 pigeons. Le pigeonnier dispose en effet à l'intérieur des centaines de cases permettant d'y faire des nids.

PONTE SOUS CONTRÔLE

Actuellement, sous le contrôle du service d'hygiène, l'entreprise chargée de la gestion du pigeonnier intervient chaque semaine pour approvisionner les oiseaux en nourriture à l'intérieur du pigeonnier, pour nettoyer et désinfecter les niches, mais aussi et surtout, pour retirer les œufs afin d'agir sur la population des pigeons.

UNE SEULE NICHÉE PAR AN

Mais pour bien réguler les naissances, il est impératif de préserver la première couvée de chaque couple de pigeons afin qu'ils ne désertent pas le pigeonnier. Ce n'est que lors des pontes ultérieures qu'il est possible de stopper le développement. Pour cela, il suffit de laisser les œufs en place pour que le pigeon ne pondre pas à nouveau et d'attendre quelques jours pour procéder à leur enlèvement. Cette méthode douce a l'avantage de limiter les nichées à une par an, au lieu de six à huit habituellement.

Pigeonnier : le coût

- Investissement initial : 16 000 € pour le pigeonnier
- Fonctionnement annuel : 8 800 € pour l'entretien, le nettoyage intérieur hebdomadaire, l'approvisionnement en eau et en graines, les soins et les désinfections semestrielles.

Trop sociables ?

La sociabilité est le caractère dominant des pigeons Bisets. Ils se regroupent pour se déplacer et se nourrir, ce qui constitue pour eux une assurance de sécurité et une stratégie alimentaire. Mais leur grand nombre induit des nuisances : dégradation des bâtiments due à l'acidité des fientes, obstruction des gouttières, des tuyaux d'écoulement, des cheminées, des conduits d'aération, ainsi que malpropreté des espaces publics et détérioration des plantations. Leurs nuisances sont aussi de type sanitaire. Une grande partie des pigeons sont en effet, porteurs de germes de différentes maladies : ornithose, salmonellose ou encore toxoplasmose. La nourriture qui leur est distribuée est souvent inappropriée et attire mouches, insectes et rongeurs. Enfin, leurs roucoulements lorsqu'ils sont en grand nombre, prennent parfois des proportions gênantes. De nombreux systèmes sont mis en place par les villes pour lutter contre la surpopulation de pigeons : "effaroucheurs" sonores, fils électriques, pics, filets de protection, interdiction du nourrissage, etc. Parmi eux, les pigeonniers semblent être l'alternative la plus douce et la plus efficace.



Décision du Conseil municipal du 29 octobre 2003

Les nouveaux tarifs sociaux applicables dans les services municipaux depuis le 1^{er} janvier 2004

Crèches collectives, jardins d'enfants et haltes-garderies:
Tarif* selon le quotient familial : de 3,08 € à 23,75 € par jour.

Accueil temporaire dans les jardins d'enfants et les haltes-garderies :
Tarif* selon quotient familial: de 1,83 € à 11,88 € par 1/2 journée.

Ferme pédagogique
Le prix de journée au centre de loisirs de la ferme pour enfants est fonction du revenu familial mensuel. Il s'échelonne 4,72 € à 17,27 € par jour.

Restaurants scolaires
• Ecole maternelle : 2,94 € par jour.
• Ecole élémentaire : 3,21 € par jour.
Des tarifs dégressifs sont accordés jusqu'à 0,89 €.

Accueil périscolaire
• de 0,34 € à 0,82 € par heure.

Centre de loisirs Astérix
Tarif par mois : 8,24% à 10,3% des revenus mensuels en fonction du nombre d'enfants.
Exemple pour une famille de deux enfants avec 1 200 € de revenus. Tarif d'une journée : 5,57 €.

Sorties pleine nature du 3^e Age
• 1/2 journée : 4,40 €.
• Journée : 7,90 €.

Maisons pour tous
• Adhésion annuelle : 8 €, tarif réduit (- de 16 ans) : 4 €.
• Abonnement pour une heure de cours collectif par semaine : de 55 € à 110 €.

Carte animation Sport
• La carte : 4,75 €.
Elle permet un accès à plus de 70 activités liées au guide Montpellier animation Sport.

Carte été Jeunes
• La carte : 25,5 €.
200 cartes sont distribuées gratuitement par les Maisons pour tous.

Séjours scolaires subventionnés
• Classes vertes (6 jours) : 149 € payés par les familles (au lieu de 220 €).
• Classes de neige (10 jours): 229 € payés par les familles (au lieu de 420 €).

* tarifs réduits calculés pour une personne seule avec un enfant.



Bernard Glandier, grande figure régionale de la danse décédé en décembre 2000, d'un ensemble de bâtiments du "Mas de la Paillade", situé 155 avenue de Bologne, dans lesquels sont regroupés la Maison pour tous Léo-Lagrange, le théâtre Jean-Vilar et le studio de danse affecté à la compagnie Didier Théron.

1 - Communication des décisions prises depuis la dernière séance du conseil municipal.

2 - Information de M. le maire.

2 bis - Vœu de soutien au personnel hospitalier (cf p17).

2 ter - Vœu du conseil municipal contre le projet de privatisation d'EDF (cf p17).

3 - Mise à disposition gratuitement des salles municipales aux candidats aux élections cantonales et régionales.

4 - Demande d'une subvention à la Direction des affaires culturelles pour compléter le budget de l'exposition d'été du Carré Sainte-Anne.

5 - Dénomination du nom de

6 - Demandes de subventions auprès de la CAF et du Conseil général pour compléter le financement des opérations programmées de rénovation et d'embellissement des établissements d'enfants qui seront réalisés au cours de l'été 2004, pendant la fermeture des établissements : les haltes-garderies Mary Popin's et "La belle journée", les crèches Thérèse-Sentis, Cléonice-Pouzoin, Edelweis et Louise-Guiraud.

7 - Aide financière de la Ville aux familles dont les enfants partent au cours de l'année scolaire en classes vertes et en classes de neige.

8 - Subventions accordées aux 41 projets à caractère culturel, artistique ou scientifique



Affaire n°49 : appel d'offres pour l'aménagement du parvis de la Maison pour tous Michel-Colucci

de 29 écoles de la ville, devant permettre de mettre en place des activités éducatives innovantes pendant le temps scolaire pour 4 000 enfants.

9 - Pour pouvoir procéder aux travaux d'extension et de réhabilitation de l'école maternelle Madeleine-Renaud, dans le cadre du programme de modernisation des maternelles du quartier Mosson : lancement d'un appel d'offres et demande de subventions pour compléter le financement.

10 - Pour permettre la construction de l'école élémentaire Jules-Vermes, prévue dans le cadre de Montpellier Grand Cœur, qui se situera à l'angle de la rue Substantion et de la nouvelle rue Yehudi Menuhin : lancement d'un appel d'offres pour la réalisation des travaux et demande de subventions pour compléter le financement.

11 - Pour pouvoir procéder aux travaux de réhabilitation de l'école maternelle Chaptal prévue dans le cadre de Montpellier Grand Cœur, lancement d'un appel d'offres et demande de subventions pour compléter le financement.

12 - Pour permettre l'accessibilité des enfants handicapés à toutes les activités scolaires, un ascenseur va être installé à l'école élémentaire Léopold-Sédar-Senghor : demande de subventions pour compléter le financement.

13 - Afin de réaliser la construction du groupe scolaire de la Zac Malbosc : l'école maternelle Marguerite-Youcenar (4 classes) et l'école élémentaire François-Mitterrand (5 classes) : lancement d'un appel d'offres et demande de subventions pour compléter le financement.

14 - Pour permettre aux associations de boules montpelliéraines de pratiquer leur sport par tous les temps, un boulodrome couvert dénommé Bernard-Gasset avec plus d'une vingtaine de jeux, des vestiaires, des gradins et des locaux annexes va être construit dans le quartier Croix d'Argent : appel d'offres ouvert et demande de subventions.

15 - Pour procéder à un amé-

nagement d'une halle des sports et à la restructuration des locaux associatifs du complexe sportif Albert-Barteux situé dans le quartier Croix d'Argent : appel d'offres ouvert et demande de subventions pour compléter le financement.

16 - Pour permettre la construction de vestiaires (vestiaires joueurs, vestiaires arbitres, infirmerie, bureau, local rangement, chaufferie et sanitaires publics) à proximité des terrains de grands jeux de la Lironde, dans le quartier Port Marianne : appel d'offres ouvert et demande de subventions pour compléter le financement.

17 - Création d'un poste d'ingénieur principal, chargé de la fonction de responsable de la production informatique et graphique à la Direction informatique et graphique de la Ville. Recrutement d'un agent contractuel.

18 - Vacance d'un poste d'ingénieur, chargé des fonctions de chef de service du Parc Auto de la Ville. Recrutement d'un agent contractuel.

19 à 23 - Dans le cadre de la gestion de la dette, remboursements anticipés d'emprunts conclus auprès de Dexia-crédit local.

24 - Côtes irrécouvrables 2003.

25 - Affectation d'une subvention à l'association Abraham-Mazel.

26 - A la suite des intempéries du 22 septembre dernier : demande de subventions auprès des services de l'Etat pour financer la réalisation des travaux.

27 - Attribution par mandat, de la gestion de la Maison du Travail et des Syndicats à la Serm pour une période de 3 ans.

28 - Désignation d'un nouveau gestionnaire dans le cadre d'un contrat de délégation de service public pour le parc de stationnement "Les Arceaux": constitution de la commission chargée de recevoir les offres.

29 - Bilan de clôture de la Serm concernant les opérations d'aménagement et

d'équipement technique du Planétarium Galilée.

30 - Attribution d'une subvention au syndicat des copropriétaires du "Petit Bard", dans le quartier des Cévennes, pour permettre la réalisation de travaux d'urgence de mise en sécurité de 13 ascenseurs.

31 à 32 - Garanties de la Ville pour des emprunts d'ACM auprès de la Caisse des dépôts et consignations, pour permettre la construction de logements à la résidence Malbosc, sise Zac Malbosc.

33 à 34 - Garanties de la Ville pour des emprunts d'ACM auprès de la Caisse des dépôts et consignations, pour permettre la construction de logements à la résidence Montels-Eglise, sise rue Montels-Eglise.

35 - Garantie de la Ville pour un emprunt d'ACM auprès de la Caisse des dépôts et consignations, pour permettre l'aménagement de locaux d'agents de proximité pour les résidences Cap Dou Mail et Mercure.

36 - Garantie de la Ville pour un emprunt d'ACM auprès de la Caisse des dépôts et consignations, pour permettre l'aménagement de locaux d'agents de proximité pour les résidences Gély et Gémeaux.

37 - Approbation du dossier de plan d'occupation des sols.

38 - Approbation du dossier d'aménagement de la rue de Nazareth.

39 - 1^{er} modification du plan d'aménagement d'ensemble Le Pioch.

40 - Achèvement du programme d'aménagement d'ensemble de l'avenue Emile-Jeanbrau.

41 - Agrément de la candidature de S.C.I. Atlanthis (Société Antinéa) sur la Zac Garosud.

42 - Agrément de la candidature de SA Edifer sur la Zac Malbosc (3^e tranche)

43 - Agrément de la candidature de SA Edifer sur la Zac Port Marianne Consuls de Mer.

44 - Convention de mise à disposition temporaire entre la Ville et la Communauté d'Agglomération du Couvent de la Providence, pour permettre d'ouvrir une annexe qui doit être aménagée dans l'ancien couvent et de réaliser également un parc de stationnement.

45 - Cessions gratuite et onéreuse par la SCI Osiris de parcelles dont elle est propriétaire, nécessaires à l'élargissement de la rue Moquin-Tandon.

46 - Acquisition auprès de l'Etat des appentis et des cours attenantes à la chapelle Saint-Charles, afin de conti-

nuer l'aménagement de la place Albert 1^{er}.

47 - Appel d'offres ouvert pour la rénovation des installations de chauffage et de climatisation des bâtiments communaux.

48 - Classement de la rue Michel-Crépeau dans le domaine public.

49 - Appel d'offres ouvert pour l'aménagement du parvis de la Maison pour tous Michel-Colucci.

50 - Appel d'offres ouvert pour la réalisation des travaux de réaménagement de la place Faulquier.

51 - Dénomination de nouvelles voies de la Zac Eureka dans le quartier Port Marianne : avenue Walhalla, rue des Walkyries, rue d'Odin, rue de Thor et rue de Freyr.

52 - Avenant n°1 au marché attribué à l'entreprise Cregut pour le réaménagement de la route de Mende et de la rue du Colonel Marchand.

53 - Dénomination d'un square du quartier Près d'Arènes et de son espace multisports, situés entre la rue Vachet, la rue des Yuccas et la rue Catalpas et qui seront réalisés au 1^{er} trimestre 2004 : square Saint-Martin.

54 - Avenants aux marchés de travaux d'aménagement des locaux de la Mission Grand Cœur.

55 - Demande de permis de construire pour la construction au parc de Lunaret : de sanitaires au centre du parc, d'abris dans le secteur du grand lac pour les ongulés et les primates, d'un abri pour primates et d'une volière dans le secteur de l'Atlas, d'un hangar, d'une extension des vestiaires du personnel, d'une cuisine et de locaux de stockage d'aliments.

56 - Appel d'offres ouvert pour la réalisation de 6 kiosques sur l'esplanade pour permettre l'installation définitive des fleuristes.

57 - Affaire retirée de l'ordre du jour.

Au conseil municipal du 28 janvier Affaire n°2 ter

Vœu du conseil municipal contre le projet de privatisation d'EDF

Le gouvernement s'apprête à modifier les statuts d'E.D.F. afin de permettre la privatisation de l'entreprise.

Depuis la Libération, E.D.F. a su démontrer ses capacités à répondre aux besoins de notre peuple et de notre pays dans le domaine vital qu'est l'énergie. Elle est une référence, un exemple pour de nombreux pays dans le monde.

Le gouvernement répond ainsi et devance les exigences d'une politique européenne allant dans le sens de "plus de libéralisme" et de "casse du secteur public", rompant ainsi avec la spécificité d'un service public à la française que nous défendons.

Le monopole énergétique français doit s'ouvrir à la concurrence en 2004, pour être soumis à la libéralisation totale en 2007.

Dans les pays où ces secteurs ont été privatisés, les populations ont vu la qualité des services diminuer et les coûts augmenter. Les industriels quant à eux, dans ces mêmes pays, subissent également la fluctuation des coûts et sont victimes d'un approvisionnement aléatoire en énergie.

Cette nouvelle politique énergétique qu'entend mettre en œuvre le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin, basée sur les rendements et les profits maximum, se fait en dehors de toute prise en considération écologique et de développement durable. Elle est dangereuse pour notre planète et comporte un risque pour les générations futures.

Nous affirmons notre détermination à voir le monopole énergétique français perdurer, répondant ainsi aux besoins de la ville et de sa population en solidarité avec les habitants de notre département et de notre région.

Vote : Pour - majorité municipale.
Refus de prendre part au vote - opposition



Affaire n°6 : demandes de subventions pour la rénovation de crèches et haltes garderies

Au conseil municipal du 28 janvier Affaire n°2 bis

Vœu de soutien aux personnels hospitaliers

Le 22 janvier 2004, les personnels hospitaliers et les médecins se sont mobilisés contre le projet de réforme du ministre Jean-François Mattéi, Plan Hôpital 2007. Ils dénonçaient la dérive libérale de privatisation des hôpitaux et de la santé publique dans notre pays.

Avec la réforme de l'Hôpital 2007, avec la loi de financement de la Sécurité sociale et notamment la tarification à l'activité et avec le gel des crédits de recherche, le gouvernement Raffarin poursuit sa politique de privatisation du système de santé et de régression sociale.

L'hôpital souffre déjà d'un manque de personnels, toutes catégories confondues, qui risque de entraîner une qualité et une sécurité des soins moins performantes. Le gouvernement veut passer délibérément à une logique comptable qui l'emporte sur l'approche médicale. Un tel plan ne peut que conduire inéluctablement à une santé à deux vitesses.

Aussi le Conseil Municipal, réuni dans sa séance du 28 janvier 2004, affirme son soutien aux organisations syndicales et aux personnels hospitaliers qui défendent le principe d'un système de soins de qualité pour tous.

Vote : Pour - majorité municipale.
Refus de prendre part au vote - opposition

ASSOCIATIONS SPORTIVES

Tous les champions de 2003 !

L'année 2003 a été particulièrement féconde pour tous les clubs sportifs de la ville. On ne compte plus les titres et médailles remportés en championnats et coupes de France, d'Europe et même du monde...
Aperçu.



Alexis Greusard, champion de France de skateboard

KARATÉ

- Montpellier Karaté**
- Aurélie Keita, vainqueur de la coupe de France sud.
 - Abdellatif Dini, 2^e de la coupe de France.
 - Hakim Hocine, vainqueur de la coupe de France, 3^e au championnat de France.
 - Grégory Hautier, vice-champion de France de karaté contact (75 kg).
 - Stéphane Fernandez, champion de France de karaté contact (75 kg).
 - Grégory Dumas, champion de France de karaté contact (70 kg).
 - Jessica et Sabine Buil, championnes d'Europe et du monde de Kata par équipe.

TAE KWON DO

- Université Montpellier I**
- Emmanuelle Rots, championne de France universitaire (52 kg).

ATHLÉTISME

- Université Montpellier I / UFR STAPS**
- Gabriella Kouassi, vice-championne de France universitaire de lancer de poids.
- Université Montpellier III (Paul-Valéry)**
- Dieudonné Opota, vice-champion de France universitaire de saut en hauteur.
- Montpellier Athlétisme**
- Dominique Alverne, champion de France (vétérans /dames), 3000 m marche.
 - Jean-Bernard Royer, champion de France (vétérans), 60 m haies et saut en hauteur.

AVIRON

- Université Montpellier III (Paul-Valéry)**
- Alexandra Pegazaro et Elsa Lulie Compagno, vainqueur de France universitaire d'aviron.

BADMINTON

- Ecole Supérieur de Commerce**
- Lilas Lefort, championne de France universitaire simple dame.

BASEBALL

- Montpellier-Castelnau Baseball "Les Barracudas"**



Stéphanie Chapelle, championne de France de boxe

- Equipe vice-championne de France minimes.
- Equipe championne de France inter-ligue cadets.
- Equipe championne de France inter-ligue juniors.

BASKETBALL

- Université Montpellier I**
- Equipe championne de France universitaire féminine.

BOXE

- Université Montpellier I / UFR STAPS**
- Atmane Benrabia, champion de France universitaire (81 kg).
- Boxing club Montpelliérain**
- Stéphanie Chapelle, championne de France (championne 2001, 2002 et 2003).

BRIDGE

- Club de la Bridgerie**
- Thibault Delmas-Sirven, champion de France (champion de France 2000, 2001, 2002 et 2003) et Bronze Champion d'Europe 2000.

CANOË KAYAK

- MUC Canoë Kayak**
- Equipe Vice-Championne de France Cadettes (filles).
- Montpellier Méditerranée Eaux Vives**
- Mathilde Pichery, vice-championne de France de kayak Slalom.

ECHECS

- Collège Joffre (UNSS)**
- Equipe championne de France UNSS des collèges.
- Lycée Joffre (UNSS)**
- Equipe championne de France UNSS des lycées.

ESCRIME

- MUC Escrime**
- Equipe vice championne de France UFOLEP (épée, cadettes).
 - Equipe championne de France UFOLEP (épée, seniors).
- Jean-François Bresson, champion de France Ufolep (fleuret, vétérans).
 - Véronique Cammal, championne de France Ufolep, Critérium national (épée, vétérans).
 - Amandine Dentan, championne de France Ufolep (épée, seniors).
 - Loïc Barthelemy, champion de France Ufolep (épée, seniors).

FOOTBALL

- Université Montpellier I / FNSU**
- Equipe championne de France Féminine.
- Montpellier Hérault Sport Club**
- Equipe finaliste du challenge de France (équivalent de la coupe de France pour les garçons).

GOLF

- Lycée Jean-Mermoz 1**
- Equipe championne de France. Lycée Jean-Mermoz 2
 - Equipe vice championne de France.

GYMNASTIQUE RYTHMIQUE ET SPORTIVE

- Montpellier GRS**
- Emmanuelle Barande, championne de France nationale B.

- Svetlana Baranova, vice-championne de France critérium individuel senior.
- Equipe championne de France inter-comité.
- Equipe finaliste de la coupe d'Europe.

HANDBALL

- Lycée Joffre (UNSS)**
- Equipe vice-championne de France cadets.
- Ecole de Kiné (FNSU)**
- Equipe vice-championne de France universitaire (filles).
- Université Montpellier II (FNSU)**
- Equipe championne de France universitaire (garçons).
- Montpellier Handball**
- Vainqueurs de la coupe de France 2003, champions de France 2003, champions d'Europe 2003.

HOCKEY

- Montpellier Hockey Club**
- Equipe championne de France division 3.

NATATION

- ASPTT Natation**
- Mylène Lazare, vice-championne de France cadette, 100 m nage libre.
- Université Montpellier I (FNSU)**
- Equipe championne de France universitaire 4 x 50 m 4 nages féminines.
- MUC natation**
- Equipe championne de France de relais dame 4 x 100 m nage libre minime.
 - Elodie Ubeda, championne de France 2^e division hiver 50 m brasse et 50 m nage libre, médaillée de bronze aux championnats de France 2^e division hiver sur 100 m nage libre.

- Emma Salvatori, championne de France 2^e division été sur 200 m brasse, vice-Championne de France 2^e division hiver sur 50 m brasse, médaillée de bronze aux championnats de France 2^e division hiver sur 200 m brasse.
- Delphine Rodier, championne de France 2^e division hiver sur 400 m 4 nages, championne de France 2^e division été sur 400 m 4 nages, vice-championne de France 2^e division été sur 200 m 4 nages.
- Gwendoline Robinet, championne de France 2^e division hiver sur 100 m et 200 m brasse, championne de France 2^e division été sur 100 m brasse, vice-championne de France 2^e division hiver sur 50 m brasse, médaillée de bronze aux championnats de France 2^e division été sur 200 m brasse, vice-championne de France relais dames 4 x 100 m nage libre aux championnats de France Minime.
- Olivier Sourmai, vice-champion de France UNSS.
- Frédéric Sessa, vice-champion de France cadets-juniors sur 200 m 4 nages, médaillé de bronze cadets-juniors sur 200 m papillon.
- Laurent Bellance, vice-champion de France 2^e division hiver sur 50 m nage libre.
- Medhi Roger Sakhri, champion de France 2^e division été sur 400 m

- nage libre, médaillé d'argent aux championnats de France 2^e division été sur 200 m nage libre.

- Glen Mary, champion de France 2^e division hiver sur 200 m brasse.
- Charles-Alexandre Duclas, champion de France 2^e division été sur 200 m 4 nages, vice-champion de France 2^e division hiver sur 400 m 4 nages, vice-champion de France 2^e division été sur 400 m 4 nages, médaillé de bronze 2^e division hiver sur 200 m 4 nages.

- Renaud Beaumelle, champion de France 2^e division hiver sur 400 m nage libre, champion de France 2^e division été sur 100 m, 200 m, 400 m nage libre, vice-champion de France 2^e division hiver sur 100 m nage libre.
- Simon Dufour, médaillé de bronze aux championnats du Monde à Barcelone sur 200 m dos, champion de France sur 100 m, 200 m dos, champion de la finale de la Coupe de France sur 50 m, 100 m, 200 m dos, vice-champion de France sur 50 m dos, vice-champion de France sur 100 dos.

- Florent Mourot, champion d'Europe universitaire et Xavier Kapfer, demi-finaliste des universiades en Corée, présélectionné en équipe de France A.
- ASLJ Croix d'Argent**
- Equipe vice-championne de France (Jeunes filles).
- MUC Volley**
- Merhez Berriri, champion d'Afrique avec l'équipe de Tunisie.

PÉTANQUE

- Team Nicollin Pétanque**
- Equipe championne d'Europe des clubs 2003 pour la troisième année consécutive.

RUGBY

- Université Montpellier I (FNSU)**
- Equipe championne de France universitaire.
- Montpellier Rugby Club**
- Equipe championne de France Pro D2 2003.

BOULE LYONNAISE

- Club Sportif de boules lyonnaises de Montpellier**
- Equipe championne de France des clubs 2003.

SCRABBLE

- Montpellier Scrabble**
- Arona Gaye, 3^e au championnat du monde en individuel.

SKATEBOARD

- Montpellier Skateboard**
- Alexis Greusard, champion de France (catégorie 16 /18 ans).

KITE SURF

- MUC Kite Surf**
- Thomas Coquelet, vice-champion d'Europe.

TENNIS

- Université Montpellier I (FNSU)**
- Equipe féminine championne de France universitaire.

TENNIS DE TABLE

- Université Montpellier (FNSU)**
- Stéphane Ambrosino, champion de France universitaire simple messieurs.
- Montpellier Tennis de Table**
- Laurie Phai Pang, championne de France en

- double junior et finaliste en simple junior.
- Equipe Championne de France.

VOLLEYBALL

- Lycée Clemenceau (UNSS)**
- Equipe vice-championne de France.
- Université Montpellier II (FNSU)**
- Equipe championne de France universitaire en National II (masculine).
 - Equipe championne de France universitaire (féminine).
- Université Montpellier I (FNSU)**
- Equipe championne de France universitaire (masculine).
 - Equipe championne d'Europe Universitaire (masculine).
 - Florent Mourot, champion d'Europe universitaire et Xavier Kapfer, demi-finaliste des universiades en Corée, présélectionné en équipe de France A.
- ASLJ Croix d'Argent**
- Equipe vice-championne de France (Jeunes filles).
- MUC Volley**
- Merhez Berriri, champion d'Afrique avec l'équipe de Tunisie.

BEACH VOLLEY

- Lycée Joffre (UNSS)**
- Equipe Championne de France
- Yohann Maillard (champion de l'Eurobeach Volley Junior, vice-champion de France, champion de France UNSS) et Jonathan Rabaud, ASLJ Croix d'Argent
 - Equipe championne de France
 - Stéphane Canet et Mathieu Hamel.



Gwendoline Robinet, Championne de France de natation

La pétanque, 2^e sport préféré des Montpelliérains !

En nombre de licenciés, c'est effectivement le 2^e sport de la Ville... après le foot. Jean-Louis Salager, le "Monsieur Pétanque" de Montpellier nous dit tout de ce sympathique sport loisir, qui est également une discipline de haut niveau.



Affluence record pour le Peyrou de la pétanque en juillet dernier, où les meilleurs joueurs du monde se sont affrontés 4 jours durant.

"Bien sûr, la pétanque "Pastis", ça existe. Parce qu'avant d'être un sport de haut niveau, c'est avant tout un loisir qui plaît beaucoup et qui est très agréable, explique Jean-Louis Salager. Mais la pétanque devrait bientôt être reconnue comme une discipline olympique. Ça a été difficile, mais on est sur le point de réussir..."

SAINT-MARTIN PÉTANQUE EN TÊTE !

Il y a 17 clubs de pétanque à Montpellier. Cela représente quelque 1 450 licenciés. Et au niveau du département, on dénombre 230 associations qui comptent 16 500 licenciés. Parmi ces clubs, Montpellier Pétanque Saint-Martin est le 1^{er} club de la Ville avec 300 licenciés. C'est aussi le 2^e de l'Hérault. Jean-Louis Salager, son président, ne cache pas sa passion pour ce sport qui depuis plus de 40 ans occupe tous ses loisirs : "J'adore la pétanque. J'y joue depuis l'âge de 14 ans et je suis devenu arbitre à 25 ans", confie-t-il. "J'ai en fait, passé l'examen d'arbitre il y a 30 ans, à la suite d'un pari effectué avec un copain. Après ça a été l'engrenage". Mais je suis allé jusqu'au bout et maintenant je suis arbitre international. C'était mon but". Ce que Jean-Louis Salager oublie de dire, c'est qu'il est aussi vice-président délégué du Comité de l'Hérault, membre du Comité départemental olympique sportif et... responsable de la Commission des arbitres de l'Hérault et de la Ligue Languedoc Rousillon.

LES MEILLEURS POUR LE PEYROU DE LA PÉTANQUE

Et ces fonctions d'arbitre international l'amènent à beaucoup voyager. "Partout où je vais arbitrer, je côtoie des joueurs de haut niveau de tous les pays. Je suis aussi témoin de parties exceptionnelles". Ces déplacements sont un atout. Le bénéfice en revient directement à la pétanque à Montpellier en général et plus spécialement au "Peyrou de la pétanque". Le Peyrou, anciennement Comédie de la pétanque est une compétition de niveau international qui a lieu à Montpellier depuis 14 ans. Elle est concoctée par l'ensemble des clubs de pétanque de la ville. Une œuvre collégiale en quelque sorte. Jean-Louis Salager est le président du Comité directeur. "Le Peyrou, c'est l'événement montpelliérain. J'essaie de faire venir des joueurs de haut niveau du monde entier", poursuit-il. "L'année dernière, il y avait une équipe malgache qui avait fini 5^e au championnat du monde. Cette année, je pense qu'il y aura encore davantage d'excellents joueurs".

CHARITÉ BIEN ORDONNÉE...

Mais Jean-Louis Salager n'en oublie pas pour autant son club fétiche. "Un très grand joueur vient d'arriver à Saint-Martin, il est originaire de Haute-Savoie. Son palmarès est éloquent : il a participé deux fois au championnat du monde, il a remporté la coupe de Haute-Savoie l'année dernière et il y a 3 ans il a gagné la Comédie de la Pétanque". Le club va ainsi continuer à se mesurer aux meilleurs dans les compétitions départementales, régionales et nationales. Mais son objectif, c'est bien sûr d'être champion de France. Et le club de ce côté-là est bien placé : "Sur les 24 joueurs de l'Hérault classés en élite, 7 sont des joueurs de Saint-Martin". Actuellement en coupe de France, Saint-Martin se mesure dans les finales de la coupe des clubs... A suivre !

PLACE AUX JEUNES !

"A un certain niveau, pour jouer à la pétanque, en plus d'être doué, il faut avoir une bonne condition physique. C'est très utile, surtout quand - et c'est très souvent le cas - les compétitions durent 3 à 4 jours d'affilée". A ce stade, même si ce sont des "semi-pro", les joueurs s'entraînent comme les athlètes de haut niveau. "C'est cette excellence que l'on recherche pour les 48 jeunes que nous formons à l'école de pétanque du club (une des 2 seules écoles de la ville avec celle de l'Hortus pétanque). Avec les autres éducateurs sportifs de Saint-Martin, on fait en sorte de leur apprendre sans attendre les bons mouvements

indispensables pour bien jouer. Mais c'est pas évident, car certains arrivent avec leurs gestes à eux et on est obligé de recommencer à zéro pour bien leur expliquer comment jeter la boule ou comment tenir correctement le bras". Évidemment, il y a une technique. "Les joueurs de haut niveau ont cette technique". Mais il y a aussi des stratégies à enseigner pour pouvoir se mesurer aux plus grands. "Parce qu'à la pétanque, contrairement à ce qu'on pourrait croire, si vous essayez de gagner une partie sans stratégie de jeu : vous perdez".

Histoire de boules

On trouve, des millénaires avant notre ère, des vestiges du jeu de boules en Égypte et même en Chine. Mais les boules furent aussi pièces de monnaie dans la "sphéristique" des Grecs six siècles avant J.C, puis galets de forme arrondie chez les Romains. Mais trop souvent cassés, ces galets furent remplacés par des boules en bois tourné. Fin 19^e siècle, elles devinrent boules cloutées en bois de buis. Une boule de bonne qualité pouvait compter jusqu'à 1 200 clous montés en chevauchement. Les boules coulées en bronze sont apparues en 1923, mais ce n'est qu'en 1949 que l'acier doux fut utilisé. L'appellation pétanque vient de la contraction du provençal "ped tanca" qui signifie pied joint. En 1910, pour permettre à un bon joueur perclus de rhumatismes de jouer sans se déplacer, le lancer "pied tanqué", fut autorisé à partir d'un cercle dessiné au sol. La pétanque se distingue du "jeu provençal" par la longueur du jeu : 6 à 12 m contre 15 à 21 m. A la "Lyonnaise", les joueurs doivent courir au moment de lancer la boule.

La coupe d'Europe des clubs champions reste à Montpellier !

La Team Nicollin Pétanque, déjà sacrée à deux reprises en coupe d'Europe des Champions de pétanque, est parvenue à inscrire pour la troisième fois consécutive son nom au palmarès de cette épreuve capitale pour les associations. La compétition se déroulait en novembre au complexe sportif Albert-Batteux. Plus de 800 spectateurs ont assisté à ce nouvel exploit qui a permis aux Montpelliérains de remettre en jeu leur titre, face au Suédois d'Ekeby Boulesällskap, aux Belges de Jolis bois pétanque et aux Français de Montluçon contre lesquels ils ont disputé une finale palpitante.



Une victoire pour la team Nicollin pétanque

Tous les clubs de pétanque de la ville

- **Amicale Boules La Paillade**
Place Robert-Schuman
Espace Mosson
Boulodrome Reynes
Tél. : 04 67 40 50 82
- **Association Sportive des Beaux-Arts (Pétanque)**
36 bis rue de la Cavalerie
Tél. : 04 67 72 32 87
- **Croix d'Argent Pétanque**
58 rue Louis-Aragon
Cité Croix d'Argent Bat. T2
Tél. : 04 67 27 32 98
- **Grand Mail Pétanque**
1 avenue de Louisville
Boulodrome Grand Mail
Tél. : 06 81 68 07 21
- **Groupe Nicollin Section Pétanque**
351 rue de la Castelle
Tél. : 04 99 52 86 86
- **Hortus Pétanque**
164 rue de Bologne
Tél. : 04 67 03 20 49
- **Jean-Monnet Antigone Pétanque**
21 place des Pastels
4 Cité Aïgon
Tél. : 04 67 22 34 03
- **Montpellier Pétanque St Martin**
1 impasse du Mas Argelliers
Tél. : 04 67 22 00 15
- **Pétanque Club Montpellier Celleneuve**
20 allée Antonin-Chauliac
Tél. : 04 67 03 15 05
- **Rimbaud Pétanque**
avenue Saint-André-de-Novigens
Tél. : 04 67 02 10 83
- **Tourmezy Pétanque**
29 rue Simone-de-Beauvoir
Lot. Les Iris 3
Tél. : 04 67 47 22 79
- **Boule des Aubes**
25 bis avenue Saint-André-de-Novigens
Maison pour tous George-Sand
BP 9615
Tél. : 04 67 79 22 18
- **La Boule de Lantissargues**
1341 avenue de Maurin
Salle Patema
Tél. : 04 67 42 89 21
- **Club Sportif Bouliste de Montpellier**
125 rue du Moulin de Sémalen
Parc à Ballons 1 Bât. C
Tél. : 04 67 65 04 01
- **Entente Sportive Bouliste de Montpellier**
6 rue Boussinesq
Boulodrome Antoine-Perrier
Tél. : 04 67 41 01 39
- **Société Bouliste Clapas Pétanque**
286 avenue Jacques-Cartier
Résidence Euclide Bât. 3
Tél. : 04 67 65 64 53
- **Société Bouliste Montpelliéraine**
6 rue Boussinesq
Tél. : 04 67 63 04 20

Promenade historique à travers le passé protestant de Montpellier (fin)

Par Valdo Pellegrin

A l'occasion d'une promenade à travers Montpellier, Valdo Pellegrin retrace le passé protestant de notre cité



Le Temple

LE TEMPLE DE LA RUE DE MAGUELONE (depuis 1870)

En avril 1862, le conseil presbytéral prend la décision de construire un nouveau temple. Pour cela il achète au sieur Bimar un terrain de 1 552 m² contigu au temple de la rue de l'Observance, mais situé sur la rue Maguelone récemment percée. Cette nouvelle artère est importante dans le plan d'urbanisme de la ville voulu par le maire protestant Jules Pagezy, puisqu'elle va de l'embarcadère, future gare SNCF (le chemin de fer est en plein développement), à la place de la Comédie, nouveau lieu central de la ville.

Le consistoire lance un concours ouvert aux architectes français et étrangers. Quarante-deux projets sont examinés par le jury. Un architecte parisien remporte le concours, mais son projet est trop cher. Comme il refuse de le modifier, après maintes péripéties,

c'est l'architecte montpelliérain Louis Corvetto qui sera chargé de réaliser le projet de Francisque Estibot, deuxième lauréat du concours.

Le nouvel édifice, de style romano-byzantin, est consacré le 17 mars 1870 en présence des plus hautes autorités de la ville et du département, ainsi que de trente pasteurs en robe.

De l'extérieur, le temple se caractérise par un volume ramassé, avec une façade comprenant deux niveaux de trois baies cintrées. Un clocher s'élevait au-dessus de la façade principale, mais il a été supprimé en 1885 pour des raisons d'instabilité. On entre dans le temple par un porche décoré de colonnes engagées, surmontées de chapiteaux à crochets.

L'intérieur du temple répond aux exigences de la liturgie protestante dans laquelle l'écou-

te de la parole, la prière et les chants sont fondamentaux. Ceci explique la position de la chaire placée sous l'orgue, face à trois tribunes destinées aux fidèles.

L'espace central est couvert par une grande voûte d'ogive dont les arcs retombent sur des piliers polylobés. La clé de voûte est ornée de la colombe du Saint-Esprit.

Le budget final de la construction a dépassé largement les prévisions. Le financement a été assuré à 51 % par l'église réformée, grâce à deux souscriptions auprès des fidèles et un emprunt sous forme d'obligations, remboursées annuellement par tirage au sort, le reste provient d'une importante subvention municipale et de la subvention du ministère des Cultes. Signalons qu'au même moment, la municipalité participait également à la construction de l'église Sainte-Anne, de l'église Saint-Roch et à l'agrandissement de la cathédrale Saint-Pierre.

Trois ans plus tard, en 1873, faisant suite au Synode national de Paris qui s'est tenu l'année précédente et, à propos de la nomination d'un pasteur, la communauté protestante de Montpellier s'est scindée en deux.

D'une part, la tendance libérale qui prône la méthode du libre examen et combat toute autorité extérieure en matière doctrinale, rien ne pouvant se substituer à la conscience individuelle, d'autre part, la tendance "orthodoxe" évangélique, très attachée à l'étude de la Bible. Les libéraux majoritaires gardent le temple de la rue Maguelone.

Les évangélistes fondent une nouvelle société religieuse séparée de l'Etat, appelée "église réformée indépendante de Montpellier". Le 31 décembre 1882, ils inaugurent leur temple, plus communément appelé "chapelle" de la rue Brueys, dans un ancien manège.

En 1905, les protestants de Montpellier accueillent favorablement la loi de séparation des églises et de l'Etat et les deux associations culturelles réformées, qui voient le jour en 1906, coexistent de manière indépendante jusqu'en 1938, date de la réunification des églises Réformées de France.

LE CIMETIÈRE PROTESTANT (3 avenue de Palavas)

Au début de la Réforme à Montpellier, les adeptes de la nouvelle religion étaient inhumés dans les mêmes cimetières que les catholiques. Mais en 1565, la hiérarchie catholique obtint du gouverneur du Languedoc, Henri de Montmorency, une décision interdisant aux réformés l'usage des cimetières communs.

Le premier cimetière protestant (1565 - 1624)

En 1565, le gentilhomme huguenot François des Urcières de Gaudette fit don d'un champ à la communauté pour servir de lieu de sépulture à ses coreligionnaires. Ce premier cimetière était situé hors les murs, au niveau du bastion de la reine de la citadelle (où se trouve actuellement le Centre régional de documentation pédagogique). Il s'étendait sur

une partie du Polygone et allait de l'autre côté, jusqu'au champ de Mars (proche de l'Office de tourisme).

Ce cimetière, gravement endommagé pendant le siège de 1622, fut supprimé en 1624, lors de la construction de la citadelle par Louis XIII.

Le deuxième cimetière protestant (1632 - 1685)

En application de l'édit de Nantes et sur injonction de la chambre de l'édit de Castres, les consuls de la ville durent acheter en 1632 plusieurs jardins en vue d'y établir une nécropole pour les protestants. Ce nouveau cimetière devait se situer sur un terrain allant de l'actuel temple de la rue Maguelone, jusqu'à la rue d'Obillon. En 1936, à l'occasion de travaux d'urbanisme, on a exhumé dans ce quartier des stèles funéraires qui se trouvent aujourd'hui au musée languedocien

(7 rue Jacques-Cœur). De même, en 1999, lors des travaux de construction de la ligne n°1 de tramway, on a retrouvé des ossements rue Maguelone, à hauteur du temple rappelant l'existence de ce cimetière.

En 1678, le roi Louis XIV, par lettres patentes, ordonne la création à Montpellier d'un hôpital général. Le financement de cet hôpital devait se faire par attribution de tous les biens qui appartenaient à ceux qui lui étaient rattachés, ainsi que les aumônes dont étaient chargés les ecclésiastiques. Se basant sur ces dispositions, les administrateurs de l'hôpital général réclamèrent les biens du consistoire et, après plusieurs procès et plusieurs appels, ils prirent possession du cimetière en 1685.

A partir de cette date et pendant plus d'un siècle, les protestants durent ensevelir leurs morts clandestinement dans les propriétés

privées. En 1787, l'édit de tolérance prévoit dans son article 27, que les maires et autres administrateurs de la ville étaient tenus de destiner aux non catholiques pour leur inhumation "un terrain convenable et décent... à l'abri de toute insulte".

Le troisième cimetière protestant (1789 - 1799)

Fort de cet édit, les protestants réclamèrent à la ville l'achat d'un terrain. En 1789, un terrain de 3 600 m² situé entre le chemin de Molières (la rue Chaptal) et l'avenue de Toulouse (l'avenue George-Clemenceau), fut acquis pour moitié par la ville, l'autre moitié par des paroissiens servant de prête-nom au consistoire. La commune, pour faire des économies, avait prévu de construire le mur de clôture à une hauteur de 10 pieds (3,25 m), mais les protestants réclamèrent en demandant "qu'il soit élevé à la hauteur que l'on a donnée aux cimetières des paroisses de Saint-Pierre et de Saint-Denis", ajoutant que c'était "d'absolue nécessité, les Ecoles de Médecine et de Chirurgie occasionnant fréquemment l'enlèvement des cadavres et laisser les murs des non catholiques à une hauteur moindre que celle des autres, c'est exposer le premier à être préférablement insulté..." Finalement, la hauteur du mur fut portée à 15 pieds (4,87 m).

En 1793, la Convention déclara les biens communaux comme "biens nationaux". L'autre moitié du terrain fut vendue en 1799. De nouveau, les protestants durent inhumer leurs morts dans des propriétés privées ou dans le cimetière commun de l'hôpital général situé entre le Verdanson et l'actuel boulevard Pasteur. Ce dernier cimetière ferma en 1849 au moment de la mise en service du cimetière Saint-Lazare.

Le quatrième cimetière protestant (depuis 1809)

La loi du 8 avril 1802 promulgua les articles organiques du culte catholique et du culte protestant. Le décret sur les sépultures fut signé le 12 juin 1804. En 1809, après 5 ans de démarches administratives, la ville achète le "Champ Jaoul" de 3 500 m², situé en face de la fontaine de Lattes et bordé d'un côté par le ruisseau des Aiguerelles. En 1824, par un premier agrandissement le cimetière s'étend sur la totalité du terrain Jaoul. En 1856, le consistoire, par souscription auprès des membres de la communauté réformée achète le "jardin Chamayou" d'environ d'un hectare, situé de l'autre côté du ruisseau des Aiguerelles. Simultanément des travaux sont entrepris pour recouvrir par une voûte de maçonnerie sur tout son parcours, ce ruisseau. Mais la Mairie, qui a approuvé ce projet, se réserve le droit sur la propriété du ruisseau des Aiguerelles. En 1880, grâce au recalci-

brage de l'avenue de Palavas, le cimetière s'agrandit de 1 121 m² cédés gratuitement par la ville. La communauté protestante prend à sa charge le mur, l'édification du portail actuel et la construction de la chapelle. En 1923, un dernier alignement sur le boulevard d'Orient fait gagner 100 m², payés 800 francs à la municipalité.

Tel qu'il se présente aujourd'hui, le cimetière a la forme d'un triangle d'une superficie d'un hectare, ayant pour côté l'avenue de Palavas, la rue du cimetière des protestants (ancienne rue des Aiguerelles) et le boulevard d'Orient.

Note 1 : la fontaine de Lattes et le ruisseau des Aiguerelles

La très ancienne fontaine de Lattes était située approximativement en face de l'entrée principale du cimetière. Elle vit son utilité diminuer après la mise en service de l'aqueduc Saint-Clément en 1765. Elle cessa alors d'être entretenue et ses derniers vestiges ont disparu en 1880, au moment de l'élargissement de l'avenue de Palavas.

De nos jours, le ruisseau des Aiguerelles a été remplacé par un égout qui passe sous l'allée centrale du cimetière.

Note 2 : les personnalités inhumées dans ce cimetière

- Daniel Encontre (1762-1818), premier doyen de la faculté des sciences et maître d'Auguste-Comte.
- Pierre Martin de Choisy (1756 -1819), magistrat et poète.

- Général Jacques David de Campredon (1761 - 1837) dont le nom est gravé sur l'Arc de Triomphe à Paris.

- Frédéric Bazille (1841-1870)
- Jules Planchon (1823 -1888), découvreur du phylloxéra, directeur de l'école supérieure de pharmacie et du Jardin des plantes (Académie des Sciences).
- Jules Pagezy (1802-1882), maire de Montpellier, député, sénateur.
- Général François Perrier (1834-1888), chef du service géographique de l'armée (Académie des Sciences).
- Gustave Chancel (1822 -1890), recteur de l'académie de Montpellier.
- Alfred Castan (1835-1891), doyen de la faculté de médecine.
- Emile Diacon (1827-1893), directeur de l'école supérieure de pharmacie.
- Paul de Rouville (1823 -1907), doyen de faculté des sciences.
- Jean-Baptiste Bénézech (1852-1909), député de l'Hérault.
- Marius Carrieu (1851-1919), professeur à la faculté de médecine.
- Emile Bertin-Sans (1832 -1924), professeur à la faculté de médecine.
- Henri Fonze-Diacon (1868 -1935), doyen de la faculté de pharmacie.
- Major Georges-Flandre (1899 -1944), officier de l'armée du salut, chef de la Résistance des Bouches du Rhône, fusillé par les Allemands.
- Jean Caclier (1898-1981), résistant et doyen de la faculté de théologie.



Stèle de Frédéric Bazille



Vue du cimetière protestant

LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE PROTESTANTE

(13 rue du docteur Louis-Perrier)

Les réformés ont eu très tôt le souci de former convenablement leurs pasteurs par de solides études de théologie et un exercice à la prédication.

En signant l'édit de Nantes en 1598, Henri IV fonde l'Académie protestante de Montauban qui recevra des professeurs de théologie, médecine, jurisprudence, mathématiques, langues hébraïque et grecque. Mais en 1656, Richelieu donne les bâtiments de Montauban aux jésuites et envoie la faculté de théologie à Puylaurens. Avec la révocation de l'édit de Nantes en 1685, la faculté de théologie disparaît.

Commence alors une longue période de Désert. Les candidats au ministère, originaires du sud de la France, iront d'abord à Genève, puis à Lausanne où Antoine Court fonde en 1726 le célèbre séminaire de Lausanne, réservé à la formation des pasteurs du Désert et qui fonctionnera jusqu'en 1812. Rappelons qu'à la révocation de l'édit de Nantes, les ministres avaient quinze jours pour quitter la France et se voyaient appliquer la peine de mort s'ils y revenaient. C'est pourquoi Michelet a nommé le séminaire de Lausanne "le séminaire des martyrs".

En 1802, Bonaparte, Premier consul, restaure l'enseignement de la théologie protestante en la ville française de Genève. Et c'est Napoléon I^{er} qui permet la réouverture de l'académie protestante de Montauban en 1808.

En 1905, la faculté de théologie devient une faculté libre à la charge des églises réformées. En 1920, la faculté de théologie quitte Montauban pour être transférée dans la ville universitaire de Montpellier. Elle occupe alors la villa Saint-Martin de Prunet qui avait appartenu à l'économiste André Gide et venait d'être achetée par l'Union des églises réformées évangéliques.

Alors que la faculté de théologie protestante de Strasbourg est une faculté d'état qui jouit du régime concordataire, les facultés de Paris et de Montpellier sont des facultés libres qui ont été regroupées en 1972 au sein d'un institut unique, l'Institut protestant de théologie.

Valdo Pellegrin
Montpellier, mars 2003

agenda

Le Zénith Sud

Cendrillon par le Ballet Opéra National de Kiev (1^{er} février, 15h30) / Danses autour du monde, avec le Ballet National de Russie et la Compagnie Nationale de Mexico (28 février, 15h et 20h30).

Au mois de mars : Hélène Segara (2 mars), Lynda Lemay (3 mars), Axelle Red (4 mars), Gad Elmaleh (5 mars), New Gospel Family (6 mars), Riverdance (9 et 10 mars), Henri Salvador (13 mars), Autant en emporte le vent (19, 20 et 21 mars), Les Têtes Raïdes (30 mars), Yannick Noah (31 mars).

Répondeur programmation : 04 67 64 50 00

Théâtre Lakanal

La musica, deuxième, de Marguerite Duras, par Harmonie et compagnie (mise en scène de Luc Martin Meyer, avec Luc Martin Meyer et Ethel Houbiers), du 2 au 7 mars.

Théâtre Lakanal, 17 rue Ferdinand Fabre. Réservations : 04 67 02 85 25.

Théâtre Jeune Public à La Vista

Les Musiciens de Brême, musique et chansons à partir de 3 ans par le Moulin à musique, les 1^{er}, 4, 7, 8, 9 et 10 février / Le vilain petit canard, musique et chanson à partir de 3 ans par le Moulin à musique du 11 au 16 février. La Vista, Théâtre de la Méditerranée, 42 rue Adam de Craponne. Tél. : 04 67 58 90 90.

Pian'Opéra

L'Opéra National de Montpellier reprend, pour la première fois depuis 1923, La Colombe, de Charles Gounod, opéra pour piano avec les récits mis en musique par Francis Poulenc. Les 6 et 7 février, respectivement à 21h et 19h, au Théâtre Jean Vilar.

Orchestre National de Montpellier

* Concert symphonique, le 6 février à 20h30 à l'Opéra Berlioz. L'Orchestre, dirigé par Antonino Polizzi (Leonid Kuzmin, piano) interprétera le concerto n° 1 en mi mineur pour piano et orchestre opus 11 de Frédéric Chopin et la symphonie n° 6 en fa majeur "Pastorale" opus 68 du Ludwig van Beethoven.

* Concert Amadeus, le 22 février à 10h45 au Corum (salle Pasteur). Au programme, Henri Dutilleul (sonate pour piano), Paul Hindemith (trio à cordes n° 1 opus 34) et Florent Schmitt (quintette pour piano et cordes en si mineur opus 51) par Alexander Paley (piano), Jacques Prat et Olivier Jung (violons), Eric Rouget (alto) et Alexandre Dmitriev (violoncelle).

Cabaret Sétois

La Vista accueille les 5 et 6 mars à 21h le Théâtre de l'Esbrouffe, le conteur Christian Prat et les Mourres de Porc pour un spectacle de cabaret sétois "Chagrin fai ta mala" : apéro tapas purement sétois, chants de marins pêcheurs et de jouteurs sétois, contes, surprises, macaronnade, chansons de Bras-sens... La Vista, 42, rue Adam de Craponne. Tél. : 04 67 58 90 90.

Jazz Action Montpellier

Balzanane Quartet, 5 février, 21h (entrée libre) Bambouka, 6 février, 21h / Hommage à Barry White, 7 février, 21h / Jazz Club du JAM avec Jean Morières Instinct Jazz Quartet, 26 février, 21h / Cordes à Corps, jazz tzigane flamenco, 27 février, 21h / Black and White Xperience, 28 février, 21h. JAM, 100, rue Ferdinand de Lesseps. Tél. : 04 67 58 30 30.

Théâtre du Hangar

La Compagnie Labyrinthes crée au Théâtre du Hangar, du 26 février au 6 mars, deux monologues écrits par deux auteurs pour deux comédiennes, mis en scène par Jean-Marc Bourg : Isola Sola de Michaël Glück avec Fabienne Bargelli et 1+1=3 ou De la reconstruction en période de croissance soutenue de Perrine Griselin avec Alexia Balandjian. Théâtre du Hangar, 3, rue Nozeran. Tél. : 04 67 41 32 71.

THÉÂTRE JEAN VILAR

Harold et Maude

Colin Higgins

Cie La grande ourse

I formidable histoire d'amour immortalisée par le cinéma en 1970, cette adaptation d'Harold et Maude de Colin Higgins réactualisée par Jean-Claude Carrière est aussi la confrontation de ce couple marginal et profondément "humain" à une société rigide et figée, prisonnière jusqu'au grotesque de ses préjugés, de son intolérance et des lois qu'elle applique les yeux fermés.

Les 27 et 28 février à 21h.

La contrebasse

Patrick Süskind

Cie Pourquoi pas ?

Les Thélémites

Tout commence comme une histoire d'amour entre un musicien... et sa contrebasse. Il lui reproche son égoïsme, elle déplore ses couacs et ses fausses notes. De vacheries conjugales en rancœurs domestiques, on apprend que cet instrument, le plus gros, le plus puissant, le plus grave de tout l'orchestre est aussi une encombrante compagne qui a fait fuir toutes les autres.

Les 5 et 6 mars à 21h.

La terrible nuit de Juliette

Marion Guerrero - Cie tire pas la nappe

Tout public à partir de 6 ans

Un soir, Juliette, qui a peur du noir, est terrorisée par un amas de vêtements qui, disposé sur la chaise, forme une tête de dragon. Sous les yeux d'Ernestine et Troulalaitou, ses deux amies imaginaires, le dragon prend vie et les embarque à la recherche d'une princesse, sa dulcinée, retenue de force par un affreux prince charmant. Rythmée par un univers sonore flirtant parfois avec la comédie musicale, cette joyeuse aventure se joue entre ombre et lumière, au gré des rideaux qui dessinent les différents tableaux du conte.

Le 3 mars à 15h.



Théâtre Jean Vilar, 155, rue de Bologne. Tél. : 04 67 40 41 39

THÉÂTRE LA VISTA

Improvista

Compagnie Internationale

Alligator

Ie vide ou pas grand chose. Deux comédiens. Des thèmes donnés par le public. Et puis tout s'accélère. L'impro démarre sur un mot, un geste, rien. Alors c'est le grand saut et les murs de l'imaginaire explosent. Un spectacle sans filet, à la limite de la rupture et du jeu d'acteur. Didier Chaix, concepteur du spectacle, est comédien et metteur en scène, fondateur de la Ligue d'impro parisienne en 1987. En duo avec Pascal Laurent ou Dominique Ratonnat, comédiens eux aussi rompus à l'improvisation, il improvise sur des thèmes choisis par le public et les traite à la manière des grands auteurs ou des grands genres théâtraux ou cinématographiques.

Les 10 et 24 février à 21h.
La Vista,
42, rue Adam de Craponne.
Tél. : 04 67 58 90 90



EUTERP.
Opéra National de Montpellier

Un ballo in maschera

Opéra

Giuseppe Verdi

Un ballo in maschera eut une genèse mouvementée. En 1857, Verdi accepta de composer un opéra pour le carnaval de Naples. Il choisit un vieux livret de Scribe, Gustave II ou Le Bal masqué, écrit pour Auber en 1833. Le sujet traitait de l'assassinat du souverain libéral de Suède, Gustave III, tué d'une balle dans le dos lors d'un bal masqué le 16 mars 1792.

Le 14 janvier 1858, alors que les répétitions avaient commencé au Teatro San Carlo, eut lieu l'attentat d'Orsini contre Napoléon III. La censure s'abattit sur l'opéra et, comme Verdi refusait d'adapter sa musique à un autre livret, il fut retiré de l'affiche. Le compositeur décida alors de donner son opéra à Rome. En accord avec la censure, Gustave III (titre original), devint Un bal masqué et l'action quitta la Suède du XVIII^e siècle pour se situer à Boston au XVII^e siècle... Devenu l'un des opéras les plus populaires de Verdi, Un ballo in maschera retrouve parfois sa forme originelle et de nombreuses productions modernes restaurent l'œuvre dans son contexte suédois du XVIII^e siècle. C'est cette version que propose l'opéra national de Montpellier.

Du 27 février au 2 mars à l'Opéra Berlioz.
Locations : 04 67 60 19 99



EXPOSITION

Bob Ter Schiphorst
Portraits in situ

né en 1923 à Amsterdam, Bob Ter Schiphorst est arrivé en France au début des années 50 ne comptant y effectuer qu'un bref séjour. Jeune journaliste, il était venu pour perfectionner sa connaissance de la langue française mais, conquis par la ville de Montpellier, ses environs, son soleil et celle qui allait devenir sa femme, il n'en repartira plus.

Tout en poursuivant ses activités journalistiques, il s'occupera d'exportation de vin vers la Hollande et l'Allemagne. Prenant lui-même des photos pour illustrer ses articles, il finira par prendre la décision de s'investir totalement dans la photo.

Membre du Photo Club de Montpellier, puis du Groupe des Huit, Bob Ter Schiphorst effectuera 40 expositions en France, mais aussi à Amsterdam, Heidelberg, Luxembourg...

Lauréat du Grand Prix du 33^e Grand Concours de la revue Photo Cinéma en 1964, il recevra en 1978 le titre de Maître photographe européen (catégorie portrait) décerné par l'Europhot (Association européenne des photographes). De 1961 à 1991, il publiera quatorze albums dont quatre sur Montpellier, cinq sur la région et un consacré à Joseph Delteil.

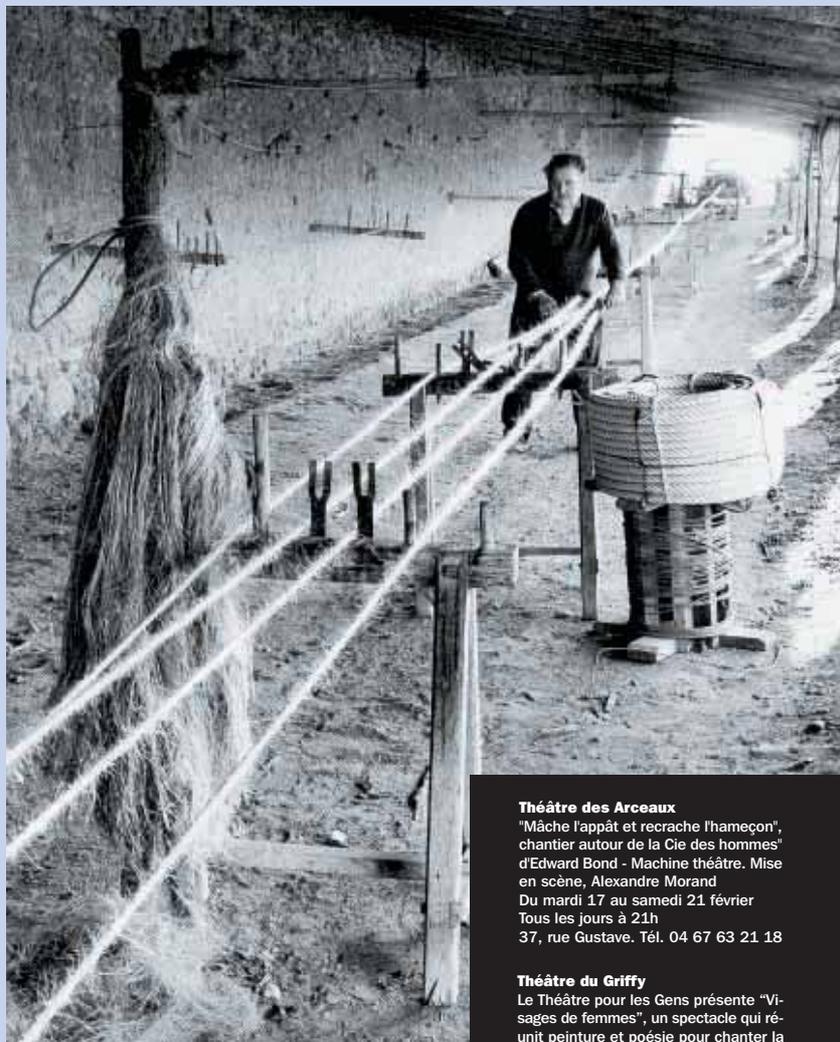
L'exposition Portraits in situ présentée à la Galerie photo jusqu'au 13 mars est composée de portraits d'artisans montpelliérains réalisés par Bob Ter Schiphorst dans les années soixante.

Des artisans qu'il a photographiés avec simplicité, humilité et respect, étant lui-même un artisan photographe.

Exposition présentée à la Galerie Photo, esplanade Charles de Gaulle, du 3 février au 13 mars. 13h - 19h du mardi au samedi inclus. Tél. : 04 67 60 43 11.



Mme Lourdou dans la ciergerie de la rue Chaptal



Marcel Guibert-Carel, cordier rue du Courreau

MONTPELLIER DANSE

Salia Sanou / Seydou Boro

Compagnie Salia ni Seydou
Weeleni, l'appel

La pièce interroge chaque danseur individuellement sur l'invisible, ignoré par la raison, qui tisse le fondement même de nos vies et de nos relations aux autres et à soi. A travers Waati, le temps (chorégraphie de Ousséni Sako), féminin/masculin (chorégraphie de Seydou Boro) et gestes (chorégraphie de Salia Sanou), c'est l'âme de la compagnie Salia ni Seydou qui se danse, son engagement dans une démarche sincère et profonde sur ce qui nous appelle à naître, vivre et créer.

Le 13 février à 20h30 à l'Opéra Comédie.



FESTIVAL

3^e Montpellier
Swing Dance Festival

Organisé par l'association Montpellier Swing, le 3^e Montpellier Swing Dance Festival se déroulera du 5 au 8 février 2004.

Et comme qui dit swing dit en même temps danse et musique, tant les deux éléments sont indissociables, cette troisième édition du Montpellier Swing Dance Festival se jouera sur un tempo particulièrement relevé avec des stages de chant et de danse qui réuniront les passionnés de skat et de lindy-hop autour d'intervenants choisis parmi les meilleurs de leur spécialité, mais aussi de nombreuses animations, des concours, des soirées swing, une exposition, un café swing...

Soirées swing

Soirée d'ouverture le 5 février à partir de 20h à l'Apollo Jazz Café avec DJ Momo et un jazz band / Grande bataille de DJ et sélectifs du trophée 2004 à la salle des Rencontres à partir de 23h / Soirée de gala Big Band Boum le 7 février à partir de 21h à la salle des Rencontres / Soirée After Bouffe Swing ! animée par DJ Brother Swing à la Brasserie l'Eden à partir de 21h.

Exposition

Du 6 au 8 février au Pavillon de l'Hôtel de Ville, exposition de photographies de Vinnie sur le lindy-hop.



Concours de danse

Le Montpellier Swing Jack and Jill Trophée est ouvert à tous les danseurs de lindy-hop participant aux soirées du 6 et du 7 février du Montpellier Swing Dance Festival 2004.

Animations gratuites

Des animations gratuites auront lieu le 8 février au Pavillon de l'Hôtel de Ville, autour du lindy-hop (12h-13h), du rock n' roll (17h-18h), du shag (12h-13h) du boogie-woogie (14h-15h), du balboa (17h-18h) et des claquettes (15h-16h).

La place de la Comédie accueillera aussi des démonstrations de danse (le 7 février à 11h, 13h et 17h ; le 8 février à 13h, 15h et 17h) et des groupes de musique (7 février de 15h à 16h) pour découvrir le swing dans tout son éclat.

Informations : 04 67 22 36 83 et www.montpellierswing.com.



Théâtre des Arceaux

"Mâche l'appât et recrache l'hameçon", chantier autour de la Cie des hommes" d'Edward Bond - Machine théâtre. Mise en scène, Alexandre Morand
Du mardi 17 au samedi 21 février
Tous les jours à 21h
37, rue Gustave. Tél. 04 67 63 21 18

Théâtre du Griffy

Le Théâtre pour les Gens présente "Visages de femmes", un spectacle qui réunit peinture et poésie pour chanter la femme, les samedis 7, 14, 21 et 28 février (à 21h), ainsi que les dimanches 8, 15, 22 et 29 février (à 18h) à la salle Auguste Glaise. Steffan Romano chantera les femmes de Verlaine, Rimbaud, Baudelaire, Aragon et Ferré en présence des "Rêves familiers" du peintre Marc Deluz.
Salle Auguste Glaise (ancien théâtre du Griffy), 4, rue Glaise.
Réservation : 04 67 86 01 55.

Exposition Max Hatat

Né à Alger, Max Hatat fréquente très jeune les expositions de peinture de cette ville qui connaissait alors une intense activité artistique. Adolescent, parallèlement à des études musicales de haut niveau, il travaille le dessin et la peinture avec de grands professeurs et, dans les années 1950-1960 participe à différentes expositions ainsi qu'au prestigieux Salon des Orientalistes. Rapatrié en 1962, il s'installe dans la région, dont les paysages inspirent sa peinture dans laquelle on retrouve également de nombreux paysages d'Afrique du Nord. Max Hatat expose ses œuvres du 21 au 29 février 2004 au Pavillon de l'Hôtel de Ville.



**La mission Grand-Cœur
est installée dans
ses nouveaux locaux
17, boulevard du Jeu de Paume**

